IMT Nuremberg Archives

H – 531

International Court of Justice

1091
7
b

H0531-0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du Vendredi 29 Mars 1946

ouverte à 10 H.

Sous la Présidence de Lord Justice LAWRENCE.

-:-:-:-:-:-:-

LE PRESIDENT. - Avant de continuer l'interrogatoire de l'accusé Von RIBBENTROP, le Tribunal désire que j'attire l'attention du DR. HORN et de l'accusé VON RIBBENTROP sur ce que le Tribunal a dit pendant les quelques derniers jours.

I° - Tout d'abord, le Tribunal a dit ce qui suit : le Tribunal a autorisé l'accusé GOERING , qui a déposé en premier, et qui s'est déclaré responsable, en tant que second chef de l'Allemagne, à déposer sans aucune interruption. Il a exposé toute l'histoore du régime nazi, depuis le début jusqu'à la défaite de l'Allemagne. Le Tribunal n'est pas disposé à permettre à un seul des autres accusés d'exposer des faits relatifs aux mêmes questions, excepté dans la mesure où c'est nécessaire pour leur propre défense.

2° - Le Tribunal a décidé que les témoignages relatifs à l'injustice du Traité de Versailles, ou relatifs à la question de savoir si ce traité a été signé sous la contrainte, sont inadmissibles.

3° - Ceci n'est pas un ordre du Tribunal. Je dois faire remarquer que le Tribunal a été informé à plusieurs reprises de l'opinion des accusés et de certains de leurs témoins, à savoir que le Traité de Versailles était injuste.

En conséquence, tout témoignage relatif à cela sera

../

H0531-0003

non seulement inadmissible, mais aussi cumulatif, et le Tribunal, pour cette raison, ne l'entendra pas.

Enfin, le Tribunal désire que je fasse remarquer au Dr. HORN que c'est le devoir de l'avocat d'interroger le témoin, et de ne pas le laisser simplement faire un discours. Si ce témoin donne un témoignage qui est inadmissible, d'après la décision du Tribunal, et que l'avocat le sait, dans ce cas-là, c'est le devoir de l'avocat d'arrêter le accusé - témoin.

C'est tout. - Dr. SEIDL, si vous voulez parler de la déclaration sous serment de DGAUSS, le Tribunal ne va pas s'occuper de cette question maintenant, on s'en occupera après le témoignage de l'accusé VON RIBBENTROP.

DR. SEIDL. - Je suis arrivé à un accord avec l'avocat Dr. HORN, défenseur de VON RIBBENTROP.

LE PRESIDENT. - Dr. SEIDL, cela m'est égal que vous soyiez arrivé avec le DR. HORN à un accord. Je ne m'occupe pas de ce que vous lui avez dit. Il n'est pas opportun pour le Tribunal d'entendre, en ce moment, le témoignage du Dr. GAUSS. Le Tribunal désire continuer à écouter le témoignage de RIBBENTROP.

DR. HORN.- Vous avez dit hier, en fin de journée, quelle était votre impression politique en Angleterre et en France. Je voudrais, à la suite de cela, vous poser la question suivante : vous êtes-vous efforcé d'exposer à Hitler vos opinions en ce qui concernait la politique anglaise et française à cette époque ?

RIBBENTROP. - Depuis le 30 Janvier 1933, j'ai vu à plusieurs reprises Adolf HITLER, et naturellement, je l'ai entretenu de mes impressions rapportées de mes voyages fréquents en Angleterre et en France.

../

H0531 - 0004

FP/3
29/3/46
IO à II HK

DR. HORN. - Quel était le point de vue de Hitler concernant la France et l'Angleterre à cette époque ?

R. - C'était le suivant : il voyait un adversaire pour l'Allemagne dans la France, par suite de la politique que la France avait menée vis-à-vis de l'Allemagne depuis la fin de la première guerre mondiale, probablement aussi à la suite de l'attitude adoptée par la France vis-à-vis des questions de reconnaissance. Cette opinion d'Adolf Hitler a été exprimée dans son livre "Mein Kampf".

Je connaissais bien la France, parce que depuis de nombreuses années, j'y entretenais des relations. J'ai raconté beaucoup au Fuhrer au sujet de la France ; cela l'intéressait, et je voyais que son intérêt grandissait pour les questions françaises, au cours des mois de l'année 1933. J'ai arrangé des rencontres pour lui, avec des Français, et je crois que certaines de ces visites, ainsi que mes descriptions au sujet des opinions de beaucoup de Français lui ont fait apprécier la culture française.

DR. HORN. - Quels étaient ces Français ?

R. - C'étaient des économistes français, des journalistes, et des politiciens. Ces descriptions intéressaient le Fuhrer, et il reçut peu à peu l'impression qu'en France d'autres hommes existaient, qui ne repoussaient pas une entente avec l'Allemagne.

A la suite de cela, j'ai exposé mon point de vue au Fuhrer, d'après mes convictions personnelles, et d'après mes expériences des années antérieures.

C'était le grand désir du Fuhrer, comme on le sait, de trouver une amitié définitive, et de conclure un accord avec l'Angleterre. Au début, le Fuhrer avait séparé ceci de la politique germano-française, mais je crois que j'ai réussi à convaincre le Fuhrer qu'une entente avec l'Angleterre n'était possible qu'en passant par une entente avec

H0531-0005

la France. Ceci, je m'en souviens très exactement encore. Ces conversations l'impressionnèrent beaucoup. Il m'a dit que dans cette voie, voie d'entente entre l'Allemagne et la France, je devais persévérer, et continuer à le tenir au courant.

Q. - Vous êtes devenu le conseiller de la politique étrangère du Fuhrer ? Comment cela se faisait-il ?

R. - J'ai déjà raconté que j'ai exposé à Adolf Hitler mes expériences de voyages. Ces impressions que je lui ramenais d'Angleterre et de France l'intéressaient, et sans avoir des entretiens particuliers à ce sujet, Hitler m'a reçu à plusieurs reprises. J'ai pu lui parler, et ainsi, presque automatiquement, en dehors des canaux de la politique officielle, il désirait ma collaboration, et mon conseil sur ce que j'avais vu dans ces pays.

Il portait surtout un intérêt manifeste aux questions anglaises. Je le renseignais sur l'atmosphère, sur certaines personnalités, et en dehors des Français, je lui ai également amené toute une série d'Anglais, avec lesquels il pouvait échanger ses idées, chose qu'il aimait beaucoup.

Q. - En quoi consistait votre collaboration personnelle dans vos intentions d'arriver à une entente avec la France, entre 1933 et 1935 ?

R. - La solution de la question sarroise était le premier problème dont on discutait à cette époque. J'ai essayé, à l'aide de mes connaissances personnelles et privées, à Paris, de faire connaître aux Français qu'une solution pacifique du problème sarrois, dans le sens des clauses du Traité de Versailles, était de bonne augure pour les bonnes relations entre les deux pays.

J'ai eu des entrevues, pendant ces années, avec toute une série d'hommes à Paris, et également j'ai noué quelques relations avec les membres du Cabinet

H0531 - 0006

français. J'ai parlé à l'ancien Président Doumergue, au ministre des Affaires Etrangères assassiné, M. Barthou avec M. Laval, avec M. Daladier surtout. Je me souviens que ne j'ai rencontré que peu de compréhension en ce qui concerne la question sarroise chez ce dernier.

Un peu plus tard, je me suis rendu compte que lors des visites de Français chez Hitler, on a toujours dit : "oui, mais voilà votre livre, "Mein Kampf", votre politique vis-à-vis de la France est décrite." J'ai essayé de demander au Fuhrer d'obtenir une révision officielle de ces passages de Mein Kampf, mais le Fuhrer m'a répondu, je m'en souviens textuellement qu'il était décidé, sans sa politique pratique, à prouver au monde qu'il avait changé son opinion à ce sujet, que des choses une fois écrites ne pouvaient plus être changées, qu'elles constituaient un fait historique et que son point de vue, vis-à-vis de la France, était motivé par la politique française, à l'encontre de l'Allemagne, mais maintenant on pouvait ouvrir une nouvelle page de l'histoire de ces deux pays.

J'ai alors prié Adolf Hitler de recevoir un journaliste français, peut-être pour obtenir une déclaration officielle de ce changement de ses opinions exprimées dans le livre Mein Kampf, cela en face du monde. Il était prêt à cela, et il a reçu un journaliste français auquel il a accordé un interview. Je crois que cela a paru dans le Matin, je ne sais plus quand en 1933, on en a parlé beaucoup. J'étais très content, car ainsi sans aucun doute, un grand pas dans la voie d'une entente avec la France était accompli. Je réfléchissais à ce que l'on pouvait faire encore, et comment la simple publicité officielle pouvait conduire à une entente entre les hommes d'Etat.

Q. - N'avez-vous pas essayé d'avoir une entrevue entre Hitler et Daladier ? Quels étaient vos efforts dans

.../

H0531 - 0007

ce sens ?

R. - Oui, je voulais parler de cela. Daladier était Président du Conseil à ce moment. J'ai eu plusieurs entrevues avec lui, et je lui ai proposé de rencontrer Adolf Hitler, d'avoir une entrevue d'homme à homme, et de voir si les relations germano-françaises ne pouvaient trouver une base nouvelle. M. Daladier aimait beaucoup cette idée. J'ai rapporté cela à Hitler qui était prêt à rencontrer Daladier.

Le lieu de rendez-vous devait se trouver dans la forêt allemande de l'Odenwald. On était donc déjà tombé d'accord sur le lieu de cette rencontre. Je partis pour Paris pour un dernier arrangement avec Daladier....

M. DODD. - Plaise au Tribunal, je suis désolé d'interrompre l'interrogatoire de l'accusé. Mes collègues et moi nous sommes d'avis que cette question est traitée avec beaucoup trop de détails, et que nous n'arriverons jamais à terminer l'interrogatoire à temps. Il faudrait traiter la question beaucoup plus rapidement et directement.

LE PRESIDENT. - Dr. Horn, le Tribunal estime que cette objection est bien fondée. L'accusé traite d'une période qui s'étend de 1933 à 1935, et des efforts qu'il a fait pour entretenir de bonnes relations avec la France. Ceci nous entraîne très loin des questions qui doivent être traitées pour ce cas. Il semble inutile au Tribunal, ce n'est qu'une perte de temps, de traiter ce fait avec tant de détails.

DR. HORN. - Je poserai donc d'autres questions.

- Qu'est-ce qui a incité Hitler à vous nommer plénipotentiaire au désarmement ?

R. - Je crois avoir été nommé plénipotentiaire au

.../

H0531 - 0008

Désarmement en avril. La raison en était qu'Hitler était d'avis qu'il devait y avoir une égalité d'armement, et il croyait que cette égalité d'armement ne serait possible qu'une fois que des négociations à cet effet auraient été menées à bonne fin avec la France et l'Angleterre. C'était également mon point de vue à cette époque ; je me suis efforcé d'améliorer surtout les relations germano-anglaises, car ceci était le désir du Fuhrer. J'étais à Londres, et là j'ai pu avoir des relations avec des hommes politiques anglais, et surtout avec Lord Baldwin.

En dehors de Lord Baldwin, j'ai également parlé au Premier Ministre Mac-Donald du désir allemand d'un équilibre des forces. J'ai trouvé une oreille bienveillante chez ces deux personnabes. J'ai eu une longue entrevue avec Lord Baldwin; je crois que ce fut le 1er décembre 1933 que celui-ci fit un discours aux Communes où il indiquait qu'il fallait aider d'une façon ou d'une autre l'Allemagne. On avait promis une égalité d'armement à l'Allemagne, et cette promesse devait être tenue d'une façon ou d'une autre. Trois possibilités s'offraient pour réaliser ce projet : ou bien que l'Allemagne arme comme les autres, ou que les autres puissances désarment, pour en arriver au niveau de l'Allemagne - c'était impossible - ou bien encore, troisième possibilité, il fallait se rencontrer au milieu, et permettre un réarmement limité à l'Allemagne, et les autres pays, de leur côté, devaient également désarmer.

Adolf Hitler était très content de ce point de vue, car il croyait que ceci était une possibilité pratique d'obtenir l'égalité de tout le monde.

Malheureusement, au cours des années, il n'était pas possible de réaliser les suggestions de Lord Baldwin. Adolf Hitler a dit que probablement le système dans lequel se trouvait le monde ne permettrait pas que l'on

H0531 - 0009

arrive à une telle égalité.

LE PRESIDENT. - L'interprète ne vous entend pas bien, pourriez-vous rapprocher un tout petit peu le micro, et pourriez-vous répéter ?

R. - Adolf Hitler croyait que malheureusement le système international de l'époque ne pouvait conduire à la réalisation des bonnes idées de Lord Baldwin par voie de négociation.

Q. - Quelle réalisation pratique de limitation des armements avez-vous obtenue à Londres ?

R. - On sait qu'Adolf Hitler a quitté la Société des Nations et la Conférence de Désarmement, car il n'était pas possible par voie de négociation, d'obtenir la réalisation des désirs allemands. Hitler ne voyait pas d'autre possibilité que d'obtenir, par la propre force du peuple allemand, la réalisation de ce but. Il savait évidemment que cela comportait un risque, mais d'après les expériences des dernières années, il n'avait pas le choix. L'Allemagne devait réarmer par sa propre force....

Dr. HORN..Mais.....

R. - Puis-je d'abord répondre à votre question ? Comme résultat pratique, il n'y eut au cours de l'année 1934 un contact plus intime entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement britannique. Il y eut de nombreuses visites d'hommes d'Etat anglais, Sir John Simon et M. Eden entre autres, à Berlin. Au cours de ces visites, on faisait la proposition suivante : il faudrait trouver une entente, un accord naval. Adolf Hitler aimait beaucoup cette idée, et dans le déroulement ultérieur des choses, le Gouvernement britannique et le Gouvernement allemand sont tombés d'accord pour que je sois envoyé à Londres, afin d'essayer de conclure un accord naval avec le Gouvernement britannique.

Je n'ai pas besoin de parler ici des détails de

H0531 - 0010

cet accord. Hitler avait de son propre chef dit que pour obtenir une entente définitive avec l'Angleterre, on était obligé de reconnaître une fois pour toutes la suprématie en mer de la Grande-Bretagne. C'est alors que fut conclu le Pacte Naval de 1935, et ces accords qui datent de 1935 sont tout à fait différents de ceux qui existaient avant la première guerre mondiale.

Après de relativement brèves négociations, cet accord naval fut signé à Londres. Ce pacte était très important pour les relations ultérieures germano-britanniques, et il constituait le premier résultat pratique d'une vraie limitation des armements.

DR. HORN. - Est-ce que la France était d'accord avec ce réarmement, et quelle était votre collaboration personnelle ?

R. - Puis-je dire d'abord qu'Hitler et moi-même nous étions particulièrement heureux de cet accord. Je sais que d'un côté, il a été traité d'~~hypocrisie~~ "eyewash", mais pour ma part, selon mes expériences personnelles, je n'ai jamais vu Adolf Hitler aussi heureux qu'au moment où je lui ai annoncé personnellement, à Hambourg la conclusion de cet accord.

Q. - Quelle était l'attitude de la France vis-à-vis de cet accord ?

R. -C'était un peu difficile. Je me rendais compte au cours des négociations, que nous nous étions écartés des limitations des armements du Traité de Versailles. J'ai moi-même proposé aux messieurs du Foreign Office - je puis citer des noms : Sir Robert Craigie, et surtout l'ancien amiral anglais Little - que je me rendrais en France, afin d'exploiter mes relations avec des hommes d'Etat français, et de leur expliquer la possibilité,

.../

H0531 - 0011

comme suite de cet accord, d'une entente ultérieure franco-anglo-germanique.

Je voudrais insister sur quelques détails. Dans cette salle d'audience, on a montré un film au cours duquel je prononçais un discours, après la conclusion de l'accord naval. Ce discours est considéré comme typique de la diplomatie allemande. J'ai fait ce discours spécialement alors afin de déclarer devant le monde qu'il ne s'agit pas ici de choses unilatérales, entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais que le désir d'Hitler était que le sens de cet accord naval était d'amener une limitation des armements et que cet accord naval pouvait améliorer les relations germano-françaises. Ce désir était sincère et réel.

Je me suis rendu en France, et j'ai parlé aux hommes d'Etat français. Je crois avoir contribué un tant soit peu à ce que ce premier pas de la limitation des armements soit considéré par beaucoup de Français comme une mesure raisonnable, si l'on adoptait un point de vue plus large, selon lequel on ne pouvait pas empêcher le peuple allemand d'être considéré comme un peuple en marge des autres.

Q. - Vous avez été nommé Ambassadeur en Angleterre. Comment cette nomination se fit-elle ?

R. - Quelque temps après l'accord naval, l'Angleterre était très satisfaite de cet accord ; je m'étais efforcé de faire rencontrer Lord Baldwin et le Fuhrer. Je puis déjà dire que l'ami de Lord Baldwin, M. Jones, avait obtenu que le Fuhrer se rende à Checkers pour rencontrer Lord Baldwin. Mais malheureusement, au dernier moment, Lord Baldwin nous a fait faux bond. Je ne sais pas pourquoi mais sans hésitation possible, certaines forces étaient à l'oeuvre en Angleterre pour saboter cette entente germano-britannique.

Lorsqu'en 1936, l'Ambassadeur d'Allemagne Von Hesch mourut, je me suis dit que du côté allemand, il fallait

H0531 - 0012

faire un dernier et ultime effort, afin d'obtenir une bonne entente avec l'Angleterre.

Puis-je dire que j'avais été nommé à cette époque Secrétaire des Affaires Etrangères par Hitler. Je le priais d'annuler cette nomination, et de m'envoyer comme Ambassadeur à Londres.

Ce qui détermina la décision de Hitler, c'était peut être la chose suivante : Hitler se faisait une idée tout à fait spéciale de la théorie de l'équilibre des forces de l'Angleterre. Ma théorie différait peut-être de la sienne/ J'étais convaincu que l'Angleterre allait tenir à sa thoérie de l'équilibre des forces avant comme après, tandis qu'Adolf Hitler était d'avis que cette théorie était périmée, et que l'Angleterre maintenant désirait une Allemagne bien plus forte en Europe, en raison du changement de la situation et en raison du grand développement de force de la Russie, que l'Angleterre devait être agréablement impressionnée par un tel fait.

Je devais donc préciser au Fuhrer quel était l'aspect réel de ces choses en Angleterre. C'était probablement une des raisons pour lesquelles le Fuhrer m'envoyait en Angleterre.

Une autre raison en était que nous espérions, par nos relations avec les milieux germanophiles en Angleterre, obtenir une amitié dans nos relations, peut-être même un accord définitif.

Le but d'Hitler était toujours l'accord anglo-germanique.

Q. - Quelles difficultés avez-vous rencontrées, en tant qu'Ambassadeur à Londres ?

R. - Je voudrais dire qu'en 1935-1936 surtout, j'avais été à plusieurs reprises en Angleterre, et sur ordre du Fuhrer j'avais sondé l'opinion en vue d'un ac-

../

H0531 - 0013

cord germano-anglais. La base de cet accord, onle sait, était d'amener le rapport de la flotte de 100 à 35 d'une façon définitive ; d'autre part, l'intégrité de la Belgique de la Hollande et de la France était garantie pour toujours. Ceci était une idée du Fuhrer. L'Allemagne devait mettre sa force personnelle au service de l'Empire Britannique, si nécessaire, de façon à ce que l'Allemagne et l'Angleterre reconnaissent mutuellement leur pouvoir.

On a déjà dit, et je voudrais répéter que ces efforts dans les années que je viens de citer, n'avaient eu aucun succès. C'était une des plus profondes déceptions du Fuhrer, et je dois le dire car c'est très important pour le développement ultérieur. Cet accord qu'il considérait comme base de toute sa politique étrangère ne se fit pas pendant ces années. Quelles étaient les forces qui empêchèrent cette réalisation, je ne le sais pas. En tous les cas, nous n'allâmes pas loin.

Comme Ambassadeur à Londres, j'ai reparlé à diverses reprises de cette question. Je l'ai débattue avec les milieux germanophiles, et je dois dire qu'il y avait beaucoup d'Anglais qui avaient une attitude tout à fait positive vis-à-vis de ces idées.

Q. - Avez-vous également rencontré une attitude négative ?

R. - Il y avait en Angleterre, naturellement, beaucoup de personnes qui par réflexion fondamentale, ou par réflexion rationnelle, au sujet de la politique britannique, repoussaient une telle entente et un tel accord.

Je demande la permission de dire brièvement ici, quoique cela nous repousse à l'année 1936, que pendant l'Olympiade de 1936, j'avais essayé de gagner le politicien britannique très influent Lord Vansittart. J'ai

.../

H0531 - 0014

eu une entrevue de plusieurs heures avec lui à Berlin. Adolf Hitler l'a reçu également et lui a parlé dans ce sens. Lord Vansittart, malgré nos bonnes relations personnelles avait une attitude très réservée.

../

H0531 - 0015

GM/I

29/3/46

II h. - I2 h.

En I937, lorsque j'étais en Angleterre, à Londres, j'ai vu que peu à peu deux opinions se dessinaient nettement en Angleterre. La première, celle de ~~z~~eux qui désiraient avoir des relations plus amicales avec l'Allemagne, et la seconde, celle de ceux qui ne désiraient pas de telles relations. Il y avait ... je crois qu'il est inutile de citer des noms, on connaît les hommes qui ne désiraient pas de telles relations, - c'était surtout Mr Winston CHURCHILL et d'autres à Londres. J'ai fait tous les efforts pour propager cette idée, malheureusement des évènements surgirent qui me firent beaucoup de difficultés, c'était surtout la politique espagnole.

On sait qu'il y avait la guerre civile en Espagne à cette époque, et qu'à Londres il y avait une Commission Spéciale qui désirait maintenir la neutralité.

En tant qu'Ambassadeur à la Cour de St-James, j'avais une tâche très difficile. Par tous les moyens je désirais obtenir cette entente germano-britannique. D'un autre côté, j'avais des instructions de ne pas me ~~laisser~~ mêler des choses espagnoles. Souvent ceci était en contradiction avec certains efforts de la politique anglaise. De cette façon, cette espèce de Société des Nations que la Commission de Neutralité constituait, ~~s~~ représentait une grande hypothèque pour le but principal que je devais poursuivre au nom d'Adolf HITLER à Londres. Mais si je dois dire ouvertement ce qui s'est passé, je dois dire que non seulement la politique espagnole mais sans aucun doute ces années de I937-I938 ont renforcé en Angleterre l'opinion de ceux qui ne voulaient pas le Pacte avec l'Allemagne.

...

H0531 - 0016

Pourquoi ? La réponse en est très claire et très précise, ces milieux voyaient dans l'Allemagne Nationale-Socialiste et forte, un facteur qui allait troubler la politique de l'équilibre des forces de l'Angleterre. Je suis convaincu qu'Adolf HITLER n'avait nullement l'intention, tout au moins à cette époque, d'entreprendre quelque chose contre l'Angleterre, mais qu'il m'avait envoyé à Londres avec le plus grand désir de trouver une voie d'entente avec l'Angleterre. J'ai fait mes rapports de Londres au Führer, au sujet de la situation, et je demande d'être autorisé à préciser un point devant cette Cour, c'est un point qui touche ma défense personnelle.

On a dit souvent ici, que j'avais rapporté au Führer que l'Angleterre était dégénérée, que l'Angleterre ne combattrait peut-être pas. Je dois et je voudrais préciser ici, que dès le début j'avais rapporté le contraire au Führer. Je lui avait annoncé qu'à mon avis les chefs anglais et le peuple anglais avaient une attitude tout à fait héroïque et que ce peuple était prêt à n'importe quel moment à lutter pour l'existence de son empire, et de lutter jusqu'au dernier. Plus tard, pendant la guerre, dans un discours en I94I, après une entrevue avec le Führer, j'ai parlé ouvertement de cette chose.

En tous les cas, puis-je dire pour conclure au sujet de la situation à Londre en I937-38, pendant mon activité d'Ambassadeur - que j'étais pleinement conscient qu'il serait très difficile d'obtenir un pacte avec l'Angleterre et que malgré cela, et je l'ai toujours rapporté, il fallait faire tous les efforts afin de trouver une entente pacifique avec l'Angleterre, comme facteur important de la politique allemande et d'obtenir ainsi une entente défi-

...

H0531 - 0017

nitive à savoir que le déploiement de forces de l'Allemagne devait se faire dans la mesure où cela ne gènerait pas les opinions britanniques.

Q.- Pendant votre activité d'Ambassadeur, vous avez signé le Pacte Anti-Komintern avec le Japon? Comment se fait-il que ce fut justement vous, Ambassadeur, qui concluiez ~~de~~ Pacte ?

R.- Pourrais-je d'abord dire qu'en I938, je devins Ministre des Affaires Etrangère, le 4 Février. Le 4 Février, je me trouvais à Berlin lorsque le Führer me convoqua et me dit qu'il m'avait nommé Ministre des Affaires Etrangères ...

Avez-vous parlé du Pacte Tripartite ?

Q.- Non, vous m'avez mal compris, pendant votre activité en tant qu'Ambassadeur, vous avez signé le Pacte Anti-Komintern en I936, Pacte auquel l'Italie adhéra en I937, l'Espagne, et d'autres pays. Comment se fait-il que vous, en votre qualité d'Ambassadeur avez conclu cela.

R.- Adolf HITLER considérait les opinions de l'Allemagne, du National-Socialisme et du Communisme, comme un/des facteurs principaux et décisifs ~~et~~ de sa politique. C'est pour cela que la question se posait. Comment trouver une voie afin de rallier d'autres pays à s'opposer au Communisme. Il s'agissait d'une opinion très importante, et HITLER/m' avait à la suite de cela, je crois que c'était en I933, parlé de la question des relations plus intimes avec le Japon. J'ai répliqué que moi-même j'avais certaines relations avec les Japonais et que j'essaierais de les toucher au cours de mes entrevues. On vit que le Japon était ~~lui-même-disais~~ q

...

H0531 - 0018

du même avis que l'Allemagne en ce qui concernait l'Anti-Komintern, car à la suite des ces entretiens des années I933-34-35, je crois que peu à peu l'idée s'est cristallisée que ces efforts mutuels ne pouvaient se réaliser que par un Pacte. Je crois qu'un de mes collaborateurs émis l'idée de la condusion d'un Pacte Anti-Komintern. J'exposais cette idée au Führer et lui-même la trouva très bonne, mais il ne voulait pas ~~accepter~~ à cette époque que ceci, touchant à des questions très importantes, soit traité par la voie normale de la politique officielle allemande, et c'est pour cette raison qu'il me chargea de préparer un tel Pacte, qui, je crois, au cours de l'année I936, fut signé et conlu en mon bureau à Berlin.

Q.- Si je vous ai bien compris, ce Pacte fut conclu par vous parce que vous étiez chef du Service Ribbentrop.?

R.- C'est exact, le Service Ribbentrop consistait principalement en ma personne et quelques collaborateurs, mais il est exact que le Führer désirait que ce soit moi qui conclut ce traité, car il ne voulait pas lui donner une allure officielle.

Q.- Est-ce que ce Pacte visait également des buts de politique réelle ?

R.- Il est certain que ce Pacte avait un but d'importance mondiale. Il voulait s'opposer à l'activité du Komintern dans les autres pays du monde, mais cachait également des motifs politiques. Ce but était anti-soviétique, car Moscou était porteur de ces idées du Komintern. Le Führer et moi-même, nous désirions obtenir un équilibre contre les efforts russes et contre la Russie, dans le sens poli-

...

H0531 - 0019

tique et idéologique.

LE PRESIDENT.- Dr HORN, est-ce que vous et l'accusé pensez réellement qu'il est nécessaire de prendre tant de temps pour que ce dernier nous dise pourquoi lui, en tant qu'Ambassadeur à Londres a été chargé de signer le Pacte Anti-Komintern?

Je vous ai demandé la chose suivante : est-ce que vous et l'accusé pensez ~~que=vs~~ vraiment, qu'il est nécessaire que ce dernier fasse un long discours en réponse à votre question :"Pourquoi est-ce que lui, Ambassadeur à Londres, a été chargé de signer le Pacte Anti-Kommintern? Il en a parlé pendant au moins cinq minutes.

DR. HORN.- Le 4 Février I938, vous avez été nommé Ministre des Affaires Etrangères, comment cette nomination se fit-elle ?

R.- J'ai déjà dit, que le 4 Février I938 je me trouvais à Berlin. Le Führer me convoqua et me dit qu'au cours d'un changement les différentes fonctions importantes avaient été remaniées, en particulier le Ministère des Affaires Etrangères, et il avait nommé l'Ancien Ministre des Affaires Etrangères M. VON NEURATH, Président du Conseil Secret de Cabinet. J'ai répliqué au Führer que naturellement je donnerais volontiers suite à cette nomination.

Q.- A cette occasion vous avez obtenu également un grade S.S. très important. L'Accusation disait que ce grade S.S. n'était pas un grade honorifique ?

R.- Je dois rectifier. J'avais déjà obtenu un rang dans les S.S. auparvant, et je ne sais pas si c'était lors de ma nomination comme Ministre des Affaires Etrangères ou plus tard, mais je devins S.S. GruppenFührer. Le Führer me donna le rang et l'uniforme d'un S.S. Gruppen-Führer, c'était une fonction - comme par la suite on l'appe-

...

H0531-0020

la dans l'armée - de conséquence.

A cette époque, j'approuvais l'idée S.S. et j'avais d'assez bon rapports avec HIMMLER. Je vis dans l'idée S.S. à cette époque, une base possible pour créer des cadres pleins d'idéal comme cela existait en Angleterre, et comme pendant cette guerre notre Waffen S.S. l'a prouvé d'une façon symbolique.

Plus tard, mes opinions au sujet de HIMMLER changèrent, mais le Führer m'avait donné ce rang, ce grade, car il désirait que lors de réunions du Parti je porte l'uniforme du Parti et que j'en ai également un grade.

Je voudrais qu'on me permette de parler brièvement de mes relations avec le Parti. Hier ou avant-hier je crois, on a demandé si j étais un vrai National-Socialiste. Je ne puis me permettre de jugement à ce sujet. Il est certain que seulement plus tard j'ai rencontré Adolf HITLER. Je me suis moins occupé des doctrines et du programme national-socialiste, notamment ~~avec~~ de la théorie des races, question que je connaissais très peu. Je n'étais pas anti-sémite, et je ne comprenais pas très bien la question des églises bien que môi-même ai quitté l'Eglise depuis longtemps, cela pour des raisons personnelles, au début de I920, dans le développement des églises allemandes, mais je crois ~~que~~ malgré cela, avoir toujours été un bon chrétien.

Mais ce qui m'attirait vers le ~~Paris~~ Parti, était ce que je reconnaissais à cette époque, que le Parti était fort et désirait une Allemagne forte. Cela je le voulais moi-même et c'est pour cette raison qu'en I932, consciemment je devins membre du Parti National-Socialiste Allemand.

Q.- Est-ce qu'auparavant vous étiez déjà au service du Parti, comme l'Accusation l'a affirmé, depuis I930 ?

...

H0531-0021

R.- En I930 il y eut les élections au Reichstag où le National-Socialisme obtint plus de I00 voix. J'ai déjà décrit hier, et je crois qu'il est inutile d'en reparler dans quel état se trouvait l'Allemagne. Mais en I930, I93I et I932, je me suis rapproché du Parti, et depuis I932 je crois au mois d'Août~~,~~ je devins membre du Parti jusqu'à la fin de cette guerre. J'ai mis toutes mes forces au service de l'Allemagne nationale-socialiste. Je voudrais le dire ouvertement devant cette Cour, et devant le monde, que je me suis toujours efforcé d'être un bon national-socialiste, et que j'étais fier d'appartenir à cette catégorie d'hommes idéalistes qui ne désiraient rien d'autre que ~~de~~ rendre à l'Allemagne sa bonne réputation dans le monde.

Q.- Quel problème de politique extérieure HITLER vous décrivit-il comme important, et quelle directive vous donna-t-il pour la direction de la politique étrangère ?

R.- Lors de ma prise de fonctions, le Führer m'a très peu causé. Il me dit tout simplement que l'Allemagne avait obtenu à ce moment une nouvelle position, qu'elle avait obtenu l'égalité avec les autres nations, et qu'il était clair qu'à l'avenir d'autres problèmes devaient être résolus. Il m'a dit surtout - autant que je me souvienne - qu'il y avait trois ou quatre problèmes particuliers qui devaient tôt ou tard trouver leur solution. Il souligna que detels problèmes ne pouvaient être résolus qu'avec une Wehrmacht forte, non pas de par son emploi, mais par son existence, car un pays qui n'était pas fort du point de vue de ses armements ne pouvait pas avoir de politique étrangère, les années écoulées nous l'avaient enseigné, un tel pays opérait dans le vide.

...

H0531-0022

Il me dit que nous devions avoir des rapports précis et clairs avec nos voisins. Les quatre problèmes cités par lui étaient : surtout l'Autriche. Il parla d'une solution des Pays des Sudètes. Il parla du petit pays de Memel et du Corridor , ainsi que de Dantzig. De tout ceci il parla comme de problèmes qui devaient sous une forme ou sous une autre trouver leur solution. Ce serait ma tâche de l'aider du point de vue diplomatique. Je m'efforçais à partir de ce moment d'aider le Führer dans la préparation de ces problèmes, dans le sens allemand.

LE PRESIDENT.- Dr HORN, peut-être pourrions-nous ajourner la séance maintenant.

(Une suspension d'audience de I5 minute a lieu.)

DR. HORN.- Quelle fut la politique extérieure de l'Allemagne après votre nomination au poste d'Ambassadeur ?

R.- A cette époque, j'ai tout d'abord essayé d'avoir un point de vue exact sur les affaires du Ministère des Affaires Etrangères et sur la situation telle qu'elle était. La politique extérieure de l'Allemagne était, ainsi que je l'ai déjà dit, arrivée à un certain point, à savoir que l'Allemagne voulait obtenir à nouveau une certaine considération de par le monde, et qu'il s'agissait alors que les points vitaux et importants du problème qui s'était posé à la suite du Traité de Versailles en Europe, soient finalement résolus.

...

H0531-0023

Ceci était d'autant plus nécessaire que précisément il y avait la question du Volksturm et que c'était là un sujet per pétuel de conflit possible en Europe, et que cela portait en soi une possibilité éventuelle de développement de guerre. Dans la période quia suivi, je me suis d'abord occupé des affaires du Ministère des Affaires Etrangères qui étaienten cours. Ce n'était pas facile au début parce que j'avais affaire à des gens tout à fait nouveaux, Il ne pouvait pas en être autrement. Addf HITLER n'avait toujours pas les personnes compétentes au Ministère des Affaires Etrangères, et en continuant les démarches j'ai considéré les aspirations de mon prédécesseur M. de NEURATH comme les choses les plus importantes.

J'ai fait en sorte que le Ministère des Affaires Etrangères et HITLER se comprennent mieux. J'ai fait en sorte que notre idéologie triomphe. Lorsque je pris le Ministère des Affaires Etrangères je devais travailler pour ainsi dire dans l'ombre, car on m'imposait des restrictions, c'est à dire que je n'étais pas en mesure de mener la politique extérieure, comme d'habitude un Ministre des Affaires Etrangères qui se trouve responsable devant un Parlement. La personnalité extraordinaire du Führer dominait naturellement aussi la politique extérieure. Il s'occupait de tout et dans tous les détails. De mon côté, je lui proposais certaines choses, et je lui expliquais les points principaux de la politique ~~extéiru~~ extérieure à l'aide d'un homme de liaison, et HITLER me donnait des avis directs et prenait position pour la politique extérieure, ainsi de suite.

Au cours de nos discussions, le problème le plus important et le premier, fut le problème de l'Autriche, pour lequel il fallait trouver une solution quelconque.

...

H0531-0024

L'Autriche fut dès lors une question extrêmement importante, que le Führer avait à coeur, et il était bien évident que lorsque son pouvoir augmenterait les aspirations qu'il avait déjà eues précédemment d'entrer en relations plus proches avec l'Autriche, deviendraient de plus en plus fortes et c'est ce qui amena la scission.

Je connaissais à peine le problème, moins encore que je le connus plus tard, car HITLER traitait ce problème presque uniquement par lui-même.

Q.- En prenant vos fonctions, ou par la suite, avez-vous eu connaissance d'un compte-rendu d'une discussion du 5 Novembre 1937 ? L'avez-vous reçu ? Il a été publié ici.

R.- Cë document dont on a parlé ici différemment, je ne le connaissais pas, j'en ai entendu parler pour la première fois ici.

Q.- Est-ce qu'HITLER vis à vis de vous, dans le sens de ce document, a exprimé une fois ou l'autre ses idées.

R.- Je ne me souviens pas du tout du contenu de ce document en détail, mais le Führer avait l'habitude de faire connaître très peu ses buts et ses intentions, tout au moins vis à vis de moi. Il en a parlé seulement, il a dit que l'Allemagne avait certains problèmes à traiter en Europe, ainsi que je l'ai déjà dit, et que pour cela il nous fallait être forts. Il a également envisagé la possibilité que nous en viendrions ici à une scission, mais je n'ai jamais rien su de plus détaillé sur ce point.

Vis à vis de moi, au contraire, il a toujours dit que c'était son plus grand désir que ce problème soit absolument résolu en Europe par la voie de la diplomatie,

...

H0531 - 0025

et que si un jour il avait l'intention d'arriver à un état social idéal, et que l'Allemagne ~~à=se~~ arrive à être ce qu'il désirait avec des conditions nouvelles auxquelles il tenait particulièrement, se serait un pays moderne exemplaire.

Il a par conséquent, vis-à-vis de moi, exprimé évidemment la possibilité d'une conclusion par ~~laquelle~~ la guerre, et il m'a toujours dit que son but le plus haut, était que ces résultats soient obtenus autrement que par la guerre.

Q.- Peu de temps après votre nomination, en votre qualité de Ministre des Affaires Etrangères, vous êtes entré en relations avec HITLER, et vous êtes allé là-Bas, à Berchtesgaden où vous avez rencontré SCHUSCHNIGG. De quoi avez-vous parlé, et qu'avez-vous traité au cours de cette conversation à trois ?

R.- C'était le I2 Février I938, HITLER me communiqua qu'il devait rencontrer à Obersalzberg le Chancelier Fédéral SCHUSCHNIGG. Je ne me souviens plus en détail de ceci. D'après mes notes je vois que c'était le I2 Février. Il me fit remarquer alors que le problème à résoudre était le suivant : il fallait aider le Parti National-Socialiste en Autriche. Il y avait là des difficultés de toutes sortes qui avaient surgi. Je ne sais plus exactement aujourd'hui tous les détails. Il disait qu'il y avait beaucoup de Nazis dans les prisons et qu'un danger existait, et que dans les aspirations naturelles des Autrichiens, résidait le désir d'entrer en rapport avec le Reich. Qu'il y avait le problème autrichien, de résoudre une question sérieuse entre l'Allemagne et l'Autriche.

Adolf HITLER me dit alors qu'il me fallait être présent au Berghof. Plus tard on en a beaucoup parlé ...

H0531 - 0026

on a dit qu'Adolf HITLER aurait déclaré un jour q'uil avait l'intention de faire un plébisd te pour ces six millions d'Allemands, dans le courant de l'année 1938. Je ne me rappelle pas qu'il ait dit cela, mais je pense que c'estt rès possible. Lors de la réception de SCHUSCHNIGG à Obersalzberg, j'étais présent, et Hitler reçut le Dr. SCHUSCHNIGG tout seul et eut une conversation avec lui. Je ne connais pas les détails dé cette conversation, car je n'étais pas présent à ce moment-là. Je me souviens que SCHUSNIGG, après cette conversation, a longuement conversé avec moi.

Q. - Avez-vous alors, ainsi que l'Accusation le prétend, exercé une pression sur SCHUSCHNIGG au point de vue politique ?

R. - Non, cen'est pas exact. Je me souviens très bien de ma conversation avec SCHUSCHNIGG, alors que les autres détails soit de notre rencontre à Obersalzberg, soit les deux autres conversations auxquelles je n'étais pas présent, ne me sont pas très clairs en mémoire. Cette conversation avec SCHUSCHNIGG a été très amicale. J'eus l'impression que SCHUCHSSNIGG avait été lui-même fortement impressionné par le Fuhrer et sa personnalité.

Je dois dire d'abord que je ne connais pas les détails de la conversation Hitler-Schuschnigg. Je ne les connais pas exactement, de sorte que je suis matériellement dans l'impossibilité d'en parler. J'ai à peine traité de la question avec lui, nous nous sommes tenus aux thèmes plus généraux.

H0531 – 0027

Je dis à Schuschnigg que nos pays devaient entrer en contact plus direct et qu'il était peut-être d'un devoir historique pour lui de s'en occuper et d'y collaborer. Nos deux pays étaient allemands et deux peuples allemands ne peuvent toujours être séparés.

Q. - Au cours de ces conversations parlait-on du traité germano-xxxxxxx autrichien de 1936 ?

R. - Je n'ai pas parlé de cela avec Schuschnigg. Je crois que le Führer n'en a jamais parlé non plus.

Je ne connais pas les détails, mais autant que je sache, il aurait parlé avec lui de la question de prendre des mesures précises en Autriche pour écarter les raisons d'un conflit entre les deux pays.

Comme je viens de vous le dire, ma conversation avec lui était très amicale. Quand j'exposai à Schussnigg xxx l'idée selon laquelle les deux pays devaient collaborer davantage, il prit une position tout à fait positive et exprima la même opinion.

H0531 - 0028

Je puis même dire que j'étais surpris de la position qu'il prenait. Notre conversation n'a pas abordé la question d'une pression à exercer sur Schussnigg.

Le Führer désirait que le problème séparant nos deux pays soit résolu, il voulait arriver à une amélioration et entre homme politiques, dans ce cas là, il faut bien parler clairement de ce que l'on veut.

On a dit ici - c'était je crois une citation du journal de Jodl - qu'une pression militaire et politique très forte avait été exercée sur Schussnigg. Cependant, au cours de cette rencontre, il n'y a rien eu de ce genre et je n'en ai jamais rien su. Le Führer, certainement, a parlé clairement avec Schuschnigg, mais pour ce qui est d'une pression militaire ou politique ou même d'un genre d'ultimatum, je n'en ai absolument rien su. Je crois que l'observation de Monsieur Jodl qui n'était pas présent personnellement est une simple notice placée dans son journal.

Je voudrais encore ajouter, et je l'ai dit à plusieurs reprises à de nombreuses personnes, que j'avais été agréablement surpris de la personnalité de Schuschnigg. Il disait que nos deux pays se rencontraient sous le signe du destin et qu'il était prêt à faire tous ses efforts pour arriver à une meilleure compréhension. Dans notre conversation, il n'était pas question d'anschluss ; je ne sais pas si le Führer en a parlé, mais je ne le crois pas.

Q. - Lorsqu'à cette époque ou peu après, Hitler vous a parlé de cette affaire du traité germano-autrichien de 1936 vous a-t-il dit qu'il envisageait la solution du problème par un autre moyen.

H0531 - 0029

R. - Hitler ne m'en a pas parlé. D'ailleurs j'ai très peu parlé avec lui du problème germano-autrichien sir même j'ai quelque fois abordé ce sujet avec lui. Cela peut vous sembler bizarre, mais s'explique par le fait que j'étais au Ministère depuis le 4 février seulement et qu'il fallait d'abord, pour toutes ces questions, que je me mette au courant.

La question du problème germano-autrichien était une de ces questions que le Führer traitait toujours personnellement et qui en conséquence était simplement enregistrée au Ministère des Affaires Etrangères.

Je me rappelle encore avoir parlé avec l'Ambassadeur Von Papen de cette question, il avait le droit de faire des rapports directs au Führer sans passer par nos services ; ils arrivaient par la Chancellerie directement au Führer de telle sorte que le problème était davantage du ressort de la Chancellerie du Reich que du Ministère des Affaires Etrangères.

Q. - Vous êtes parti ensuite à Londres pour faire vos adieux d'ambassadeur. Qu'avez-vous entendu dire à Londres sur le déroulement de la question autrichienne ?

R. - Je puis vous dire ce qui suit à ce sujet :

Personnellement, j'avais toujours envisagé une solution de la question autrichienne sous la forme d'une union douanière entre les deux pays que l'on pourrait mentionner dans le traité. Je pensais que c'était le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver à un accord entre les deux pays. Cette question d'union douanière était déjà ancienne et avait été envisagée par les gouvernements ayant précédé celui d'Hitler ; mais elle n'avait pu aboutir par suite d'une opposition des gouvernements alliés. Cependant, elle était désirée des deux côtés.

H0531 - 0030

29/3/46 I2H I3H

ZZ 3

D'après mes notes, je suis retourné à Londres le 8 mars. Je l'ai déjà dit, je crois, à l'occasion de la prise du pouvoir du 30 janvier, j'étais à Berlin. Le 4 février, j'étais nommé Ministre des Affaires Etrangères. A la suite de ces évènements, je n'avais pu faire mes adieux à Londres ; c'est pour cette raison que je suis reparti à Londres le 8 mars.

Avant de partir, j'avais eu une courte conversation avec Hitler sur les questions britanniques principalement. Autant que je puisse m'en souvenir, il me dit alors que la question autrichienne semblait bien se présenter dans le sens de la conversation qu'ilavait eue à Berchtesgaden avec Schushcnigg Je voudrais encore ajouter que je n'ai pas eu connaissance en détail de cette conversation. Quelques semaines plus tard, je demandai à la Chancellerie du Reich de me donner quelques détails.

Quand je fus arrivé à Londres, dans l'après-midi, je crois, j'entendis à la radio un discours du Chancellier Schuschnigg, prononcé à Innsbruck ou Gratz. Ce discours, je dois le dire, m'étonna. L'exposé des détails nous mènerait trop loin, d'ailleurs, je ne me rappelle pas tout, mais je sais que tout le sens du discours et même le ton dont il faut prononcé me donnèrent immédiatement l'impression que le Führer ne serait pas d'accord, que tout le discours était en contradiction avec l'entrevue qui avait réunie Hitler et Schuschnigg à Berchtesgaden.

C'est à ce moment là que j'ai eu la conviction qu'Adolph Hitler entreprendrait quelque chose. Je dois le dire clairement devant ce tribunal, il voulait absolument arriver à une solution du problème germano autrichien d'une façon quelconque. Il fallait s'entretenir fréquemment avec Schuschnigg pour empêcher une catasthophe européenne.

H0531 - 0031

Le lendemain matin, je m'entretenais longuement avec Lord Halifax qui avait reçu également des informations d'Autriche. J'ai essayé d'obtenir des renseignements exacts et de lui faire dire qu'il était tout à fait préférable de résoudre la question tout de suite sous une forme quelconque et qu'il était dans l'intérêt des aspirations anglo-allemandes d'arriver à une conclusion amicale. Il serait tout à fait regrettable en effet que les aspirations d'amitié franco et anglo allemandes soient gênées par ce problème.

A cette époque, Lord Halifax prit très bien la chose. Il en parla avec Chamberlain après déjeuner. J'en parlai plus tard avec Chamberlain très longuement. Il me fit encore ressortir son désir d'arriver à un accord avec l'Allemagne, ce qui me donna grande satisfaction. Je lui dis que j'étais absolument convaincu que cela correspondait au désir du Führer. Il me chargea de dire au Führer quels étaient ses désirs.

Peu de temps après cette conversation arriva un télégramme de Vienne du consul ou de l'ambassadeur anglais. Messieurs Chamberlain et Halifax m'appelèrent dans leur bureau Nous déjeunâmes, autant que je m'en souvienne, au 10 Downing Street. Je les suivis dans leur bureau où nous discutâmes sur ce télégramme. Je leur dis évidemment que je n'avais pas d'informations très exactes. On parlait d'un ultimatum , on parlait de troupes allemandes. Je leur dis que je ferai mon possible pour entrer en contact avec mon gouvernement. Lord Halifax devait venir me voir à l'Ambassade dans l'après-midi pour reprendre cette conversation. Monsieur Chamberlain montra une attitude très raisonnable dans cette question autrichienne.

Dans l'après midi, Lord Halifax vint chez moi. Nous nous entretâmes longuement. Entre temps, les troupes allemandes étaient entrées en Autriche. Je dois dire que ces conversations

H0531 - 0032

avec Lord Halifax étaient très amicales et qu'à la fin de cette conversation j'invitai le Ministre des Affaires Etrangères à venir en Allemagne, il accepta mon invitation en me faisant remarquer que l'on pourrait organiser par exemple une chasse.

Q. - Le jour suivant, vous avez eu une conversation téléphonique avec l'accusé Goering. L'accusation l'a présentée comme une preuve de votre double-politique. Qu'en pensez-vous ?

R. - Cela n'est pas exact. Le Maréchal Goering l'a déjà dit, c'était là une conversation diplomatique. Dans le monde entier, les conversations diplomatiques sont conduites de la même manière. Je dois ajouter qu'à la suite de cette conversation téléphonique, j'ai eu pour la première fois des détails sur l'affaire autrichienne. J'entendis dire/sans le vouloir que cela ne correspondait pas avec les aspirations du peuple autrichien, et d'autres opinions encore. Goering me pria d'entreprendre des conversations avec les ministres britanniques.

Je veux encore ajouter que pratiquement, pour de telles conversations, je n'ai pas pu arriver à obtenir un résultat car j'avais déjà fait mes adieux dans les milieux britanniques. Je n'ai pas pu avoir de conversations officielles, car quelques heures plus tard, je quittai Londres pour me rendre à Berlin et immédiatement après à Vienne. J'étais d'abord allé voir Goering à Karinhall, je m'entretins d'abord avec lui sur l'Anschluss et sur le déroulement de la question autrichienne. Nous avions tous deux satisfaction.

Je partis ensuite pour Vienne et arrivai là-bas au moment où Hitler y arrivait lui-même. J'entendis dire à Vienne pour la première fois que cette idée de l'Anschluss était venue à Hitler au cours de son voyage en Autriche. Je crois que c'est à la suite d'une manifestation à Linz qu'il s'est décidé

H0531-0033

brusquemment à l'Anschluss.

Q. - A la suite de l'Anschluss autrichien quels furent les problèmes que vous eûtes à résoudre ?

R. - Le premier problème qu'Hitler me signala le 4 février fut celui de la question du Pays des Sudètes. On ne pouvait résoudre ce problème théoriquement ou par le Ministère des Affaires Etrangères ; il se posait de lui-même.

Je crois que Monsieur l'accusateur public a dit ici qu'avec la fin de la Tchécoslovaquie un chapitre était clos qui avait été un chapitre de confiance dans le monde. D'après ce que je sais, je voudrais dire ce qui suit :

Dans ce sens, on peut parler de l'état tchèque, on peut aussi parler du peuple tchèque, mais il s'agit d'un état qui renferme les nationalités les plus différentes. Je signale simplement, mis à part les Tchèques, les Allemands, les Hongrois, les Polonais, les Ruthènes, les Ukrainians, etc... Peuple hétéroclite renfermant des éléments très différents. Il est certain et historique que les aspirations de ce petit pays artificiel renfermant tant de nationalités menèrent les Tchèques à essayer d'encercler ces peuples par leurs propres forces. Ceci entraina une pression qui amena à son tour une contre-pression des autres peuples qui n'étaient pas tchéques.

Il est évident qu'une Allemagne forte nationale-socialiste comme elle l'était alors devait s'occuper de tous les Allemands se trouvant en Allemagne et surtout de ceux qui touchaient ses frontières. Elle agissait forcément sur ces peuples au point de vue influence, c'est ainsi que les minorités allemandes, dans le Pays des Sudètes, ~~étaient~~ sujettes à des pressions perpétuelles depuis 1919, cherchèrent la protection d'un pays plus fort.

H0531-0034

Je ne crois pas être obligé d'entrer dans les détails mais je sais, d'après les propres conversations que j'ai eues pendant mes fonctions d'ambassadeur à Londres, que la question du pays des Sudètes était envisagée d'une façon extrêmement claire par le Foreign Office. Bien des fois, en 1938, nous avons abordé la question des aspirations des peuples des Sudètes avec Conrad Henlein.

A la suite de l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler, la pression exercée contre les minorités allemandes augmenta. La Société des Nations - je le sais d'après les renseignements que ma position m'a permis d'obtenir - reçut aussi des plaintes des minorités allemandes en grande partie sur les difficultés qui étaient faites aux Allemands dans leur vie culturelle. Je ne crois pas exagérer en disant que l'on faisait subir des brimades aux Allemandes du pays des Sudètes; ce n'était pas conforme aux articles de la Société des Nations relatifs aux minorités.

Je me rendis compte que pour éviter un conflit européen il fallait que nous résolvions ce problème. Je dois spécifier ici que le Ministère des Affaires Etrangères avec moi, dès le début, avait toujours désiré régler la question des Sudètes par voie diplomatique, question réglée par le Traité de Versailles. Je dois ajouter ici que ma conviction personnelle - je l'avais d'ailleurs exprimée à Hitler - était qu'il fallait du temps et des négociations pour qu'une Allemagne comme celle que nous avions en 1918 puisse arriver à résoudre ces problèmes par les voies diplomatiques et pacifiques.

Le Ministère Public m'a reproché d'avoir suscité des troubles en Tchécoslovaquie par des voies illégales et accusé d'être responsable sciemment de ce qui s'est produit. Je ne discute absolument pas qu'entre le Parti des Sudètes et le Parti

H0531-0035

national socialiste allemand depuis longtemps déjà existaient des relations reposant sur les intérêts des Sudètes allemands. Je ne veux pas non plus discuter le fait dont on a parlé ici selon lequel le Parti des Sudètes pour ses conférences et certaines entreprises était soutenu par le Reich. Ce n'était pas un secret, on le savait à Prague et en Tchécoslovaquie. Mais il n'est pas exact que de la part du Ministère des Affaires Etrangères et de ma propre part quelque chose ait été fait pour que surgisse un problème sérieux. Je voudrais aussi revenir sur quelques détails.

On a parlé ici de citoyens tchécoslovaques qui auraient eté maltraités par des Allemands, en matière de représailles. Je peux dire que ces mesures n'ont été prises que dans une situation exceptionnelle mais qu'elles ne furent jamais ordonnées par nous pour envenimer les choses. Bien au contraire, j'ai essayé d'amener le parti des Sudètes au calme autant que je l'ai pu, tant par l'ambassade de Prague que par le parti.

Je crois que les documents que l'on a présentés ici en partie prouvent clairement ce que j'ai dit. Je ne les ai pas sous les yeux et je ne peux donc en parler en détail mais je crois que la Défense aura la possibilité de prouver tout cela clairement.

Q. - Comment se présenta la crise en été ?

R. - Naturellement, comme partout, un peuple a ses propres aspirations dynamiques. Cette question des petits groupes allemands près des frontières a créé pour nous, aux Affaires Etrangères, des problèmes extrêmement désagréables. Il ne s'agissait pas de traités, de paragraphes et d'articles mais d'êtres vivants ayant leurs propres lois et leur propre dynamisme.

H0531-0036

Le Parti des Sudètes allemands de plus en plus, naturellement aspirait à l'indépendance. Un certain nombre de mesures devaient être prises, c'est indiscutable ; ils voulaient être parfaitement autonomes si d'une façàn quelconque on ne leur donnait pas la possibilité d'une annexion au Reich. C'était là le but du Parti des Sudètes allemands. Pour le Ministère des Affaires Etrangères de même que pour Hitler, cela entraina bien des difficultés. Comme je l'ai déjà dit, j'ai tenté d'arranger les choses au point de vue polititique extérieure. J'ai reçu Konrad Henlein une fois ou deux et je l'ai prié de ne rien faire qui desserve la politique exterieure de l'Allemagne. Naturellement, il n'était pas facile pour Henlein d'agir ainsi. Hitler lui-même s'intéressa à cette question et reçut Konrad Henlein, le chef du parti des Sudètes allemands.

La crise vint du fait que de plus en plus la situationse développait de telle sorte que d'une part les Sudètes allemands présentaient des exigences à Prague avec de plus en plus d'entêtement et que le gouvernement s'opposait à ces exigences. On en vint à des arrestations et par la suite tout devint plus compliqué. La situation était de plus en plus aigue. Bien des fois j'abordai la question avec l'ambassadeur tchèque. Je lui demandai de répondre aux aspirations d'autonomie des Sudètes mais les évènements se déroulèrent dans un tel sens qu'à Prague on devint plus intransigeant et que les Sudètes devinrent plus exigeants.

Q. - Qu'est- devenue la question de la visite de Chamberlain ? Quels en furent les motifs ? Quelle fut votre position à ce moment là ?

R. - En été 1938, la situation prenait de plus les caractéristiques d'une crise prenant un développement important. L'Ambassadeur Sir Neville Henderson, à Berlin, avec lequel j'a-

H0531-0037

vais souvent parlé de la question raisait son possible pour arranger les choses de son côté. Je savais qu'il adressait à son gouvernement des rapports sur la situation. Je n'en suis plus très sûr au jourd'hui mais je croi. que c'est sur son initiative que Lord Runsumen a démissionné. Runsumen - sans aucun doute, avec bonne volonté - est venu à Prague afin de se faire une idée claire de la situation. A cette époque, je ne me rappelle plus très exactement ce qu'on a dit mais on a abordé la question du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On envisageait un heureux arrangement de la question du pays des Sudètes, mais la crise était là. On en arrivé à ce que Chamberlain, par l'intermédiarie de Sir Neville Henderson, se mit en relations avec le gouvernement du Reich. On aooutit à la suite de cela, dans la première moitié de septembre à la visite de Chamberlain au Führer à Obersalsberg.

Il n'y a pas grand chose à dire de cette visite. Le Führer s'entretenait seul avec Chamberlain ; cependant nous savions que les conversations se déroulaient dans une atmosphère amicale. Autant que je m'en souvienne, Hitler déclara alors qu'il avait dit clairement à Chamberlain que les exigences des Allemands des Sudètes consistaient à obtenir leur liberté et qu'ilétait temps d'y donner suite. Chamberlain aurait répondu qu'il ferait part de ces désirs au Cabinet Britanique et qu'il lui communiquerait les résultats.

Q. - Dans quelles conditions a eu lieu la visite de Chamberlain à Godesberg ?

R. - Autant que je m'en souvienne, la question n'était pas encore éclaircie et la situation dans le pays des Sudètes restait difficile ; une crise était à craindre , une crise extrêmement sérieuse menaçant non seulement l'intérieur de la Tchécoslovaquie mais encore l'Allemagne et même l'Europe.

H0531 - 0038

C'est à ce moment là qu'eut lieu la visite de Monsieur Chamberlain sur sa propre initiative, dans la deuxième moitié de septembre à Godesberg.

Q. - Comment pensait-on résoudre la question des Sudètes allemands et quelles étaient vos positions ?

R. - Nous étions à Godesberg, je voudrais d'abord en terminer.

A Godesberg, Adolf Hitler, étant donné la crise et son déroulement, communiqua à Chamberlain qu'il fallait maintenant trouver une solution à tout prix. Je peux spécifier ici que j'ai pas été mis au courant des détails militaires mais je sais que le Führer avait envisagé une solution militaire du problème. Je crois qu'il a dit à Monsieur Chamberlain à Godesberg qu'une solution devait être trouvée le plus vite possible. Monsieur Chamberlain répondit que ce serait difficile d'amener Prague aussi vite à une telle décision et la conférence tomba au point mort. Adolf Hitler dicta un mémoire que je devais remettre à Monsieur Chamberlain.

Vint aussi un ami de M. Chamberlain, Sir Horace Wilso et je pus arranger une nouvelle rencontre. Pendant les entretiens commencée dans une atmosphère très froide, arriva une nouvelle : on communiqua au Führer la nouvelle de la mobilisation tchèque. C'était un évènement infiniment regrettable qui toucha profondément Adolf Hitler. Il voulut interrompre la conférence, comme d'ailleurs Monsieur Chamberlain. On en était arrivé au moment où l'interprète voulait justement lire ce memorandum d'Hitler sur la question des Sudètes. C'est alors que je fis une courte remarque et j'eus une conversation avec Chamberlain et Hitler afin d'envisager de quelle façon on pourrait arranger les choses.

H0531 – 0039

29/3/40 I2H I3H

ZZ I2

Nous nous remîmes à négocier et après quelques heures de discussions, les choses en étaient à un point tel que M. Chamberlain dit au Führer qu'il fallait faire quelque chose et qu'il était prêt à communiquer ce memorandum au cabinet britannique. Il a dit - si je ne me trompe - qu'ildemanderait au Cabinet britannique de recommander à Prague d'accepter les conditions de ce memorandum.

Ce memorandum, pour solutionner le problème dans ses grandes lignes, envisageait un rattachement du pays des Sudètes au Reich. Je crois ~~également~~ que dans ce mémorandum, le Führer disait encore qu'il fallait résoudre la question très rapidement ; il donnait un délai jusqu'au 1er octobre, c'est à dire un délai de 15 jours.

Monsieur Chamberlain partit, quelques jours passèrent. La crise ne s'améliorait pas, au contraire. Dans la troisième décade de septembre, je ne me souviens plus exactement de la date, l'ambassadeur français vint un jour chez moi en disant qu'il apportait une bonne nouvelle au sujet de la question des Sudètes, en même temps, l'ambassadeur britannique s'annonçait aussi. L'Italie elle-même se joignit à la question de la solution du problème des Sudètes. Mussolini proposa alors qu'on fasse une conférence réunissant l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

L'Ambassadeur français et plus tard britannique étaient près d'Hitler et lui montraient sur une carte de quelle façon on pouvait envisager une solution au problème, suivant la France, l'Angleterre et l'Italie. Le Führer déclara que la proposition de l'ambassadeur français n'était pas satisfaisante. Celui-ci répondit qu'il faudrait encore bien entendu discuter de la question ; on pourrait ensuite débattre les questions de détail mais il donnait son point de vue de la part du gouvernement français. C'est aussi ce que soutint Sir Neville Hen-

H0531-0040

derson. Le Führer pouvait être convaincu que du côté britannique comme du côté français on avait le désir de régler le problème des Sudètes de la façon la plus pacifique.

C'est de cette manière qu'on aboutit à la conférence de Munich. Je n'ai pas besoin d'en rapporter les détails ici. Je voudrais simplement exposer brièvement les résultats.

A l'aide d'une carte géographique, le Führer expliqua aux hommes politiques la nécessité pour certaines régions à être rattachées au Reich. Cela entraina une discussion. Le chef du gouvernement italien Mussolini était d'accord avec le Führer. Le Premier Ministre anglais fit d'abord quelques objections et il signala qu'on pourrait peut-être soumettre la question aux Tchèques. Le Président du Conseil Daladier, autant que je m'en souvienne, dit que si les Quatre grandes puissances étaient réunies, c'était pour prendre une décision.

C'est ainsi qu'on arriva à la conclusion du Traité de Munich stipulant que le Pays des Sudètes revenait au Reich allemand.

Le Führer était tout à fait satisfait par cette solution et je voudrais ici encore le spécifier nettement : nous étions tous très satisfaits de cette solution pacifique.

LE PRESIDENT. - L'audience reprendra à 14 heures

(La séance est suspendue à 13 heures jusqu'à 14 heure

1092
7
0

H0531 - 0041

LE 29 MARS 1946 2h

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

••••••••••••••••

PRESIDENT : LORD JUSTICE LAWRENCE

LE PRESIDENT

Le Tribunal siègera demain matin à IOh : avant que vous ne continuiez, Dr Horn, le Tribunal désire vous informer que nous pensons que l'accusé prend beaucoup trop de temps dans ses rapports détaillés sur les négociations qui ont conduit à un accord, c'est là une question d'histoire fort bien connue de tout le monde et ce n'est pas là l'accusation à laquelle l'accusé doit répondre. Il doit répondre non pas d'accords qui sont très bien connus mais de violations de ces accords par l'Allemagne et du rôle qu'il a pu jouer dans la violation de ces accords. Il est très important que le temps du Tribunal ne soit pas pris par des détails qui ne sont pas nécessaires

Dr HORN

Quelles réactions politiques, en matière de politique étrangère, ont eues les accords de Munich?

M.VON RIBBENTROP

Les accords de Munich sont connus de tous et contiennent ce qui suit : la conséquence qu'il n'y aurait pas de guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre et que par l'accord naval, le rapport de I:O à 35 serait maintenu, que pour les questions importantes, on aurait recours aux consultations Par ces accords indubitablement, l'atmosphère entre l'Allemagne et l'Angleterre devint plus claire d'une certaine façon. On espéra et on compta que les conséquences de ce pacte apporteraient une compréhension décisive et le désappointement fut réellement très grand quand quelques jours plus tard, après Munich, le réarmement fut accéléré à tout prix en Angleterre

L'Angleterre commença une politique d'étroite collaboration avec la France ainsi que de travail en commun dès novembre 1938. Des mesures commerciales furent pri-

H0531 - 0042

contenant une pointe contre l'Allemagne et en décembre 1938 le secrétaire d'Etat britannique aux Colonies fit un discours dans lequel il s'élevait contre toute révision de la question coloniale.

Il y eut des négociations avec les Etats-Unis d'Amérique faites sous la même considération et qui furent interrompues et nos rapports, ainsi que je m'en souviens, montrèrent une accentuation de la raideur anglaise vis-à-vis de l'Allemagne et l'impression fut créée en Allemagne d'une politique qui pratiquement voulait limiter l'Allemagne.

Q -

Vous êtes accusé par le ministère public d'avoir agi contre le droit des gens, pour la question tchécoslovaque et d'avoir voulu séparer les deux Etats la "Tchèquie" et l'Etat slovaque ; quel rôle avez-vous joué dans la solution de ce problème ?On ajoute que l'Allemagne aurait joué un rôle prépondérant au cours de la déclaration de l'autonomie de la Slovaquie ?

R -

Il n'y a aucun doute que les efforts qui furent faits par la Slovaquie et les autres membres du Parti national-socialiste furent connus du ministère des Affaires étrangères et ce serait faux de dire qu'ils furent regardés avec antipathie mais il est incorrect de dire que l'autonomie de cet Etat allait être attaquée ; je me souviens que le Dr Tiso proclama cette autonomie et le gouvernement de Prague désirait reconnaître et reconnut cette autonomie ~~xxxxxx~~ Les circonstances faisaient qu'après Munich, on pouvait constater que tous les partis nationaux de Tchécoslovaquie étaient intéressés à l'autonomie. Bref, peu après le groupe tripartie fit savoir qu'il proclamait l'indépendance et quelques-uns des autres groupements firent des efforts similaires dans ce sens.

Après l'accord de Munich, je voudrais ajouter qu'il y eut une clause dans cet accord suivant laquelle

H0531 - 0043

l'Allemagne et l'Italie donneraient à la Tchécoslovaquie une garantie mais cette déclaration ne fut jamais faite et la raison en est que la Pologne, selon l'accord de Munich, ou d'après lui, envoya un ultimatum à la Tchécoslovaquie disant que les minorités polonaises, de leur propre volonté, seraient séparées et ces zones furent occupées par la Pologne. Les Hongrois de ces régions voulaient aussi l'autonomie ou un rattachement à la Hongrie et quelques zones de la Tchécoslovaquie furent alors données à la Hongrie. La situation en Tchécoslovaquie n'était pas calire à cette époque et cette situation révèla de plus en plus de grandes difficultés.

Le Slovaque Tuka vint à nous : il voulait gagner l'Allemagne à l'idée de l'indépendance de la Slovaquie et que l'Allemagne approuvât un pas fait dans ce sens. Le Führer reçut Tuka à cette époque et après quelques remarques préliminaires, la déclaration d'indépendance de la Slovaquie fut proclamée le I5 mars.

Le ministère public a présenté un document dans lequel j'aurais dit, pendant la conversation qui prit place entre le Führer et Tuka, que c'était seulement une question d'heures, pas même de jours, pendant lesquelles la Tchécoslovaquie devait prendre une décision. Cependant, il fallait entendre par là que de la part de la Hongrie, des préparatifs pour une invasion se faisaient dans le but d'occuper quelques régions de la Tchécoslovaquie. Nous devions prévenir cela et Hitler était de l'opinion qu'une guerre pouvait éclater entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie et il accepta avec empressement le désir de Tiso.

Plus tard, après la déclaration d'indépendance de la Slovaquie, il accepta la demande de Tiso et se chargea de la protection du restant du pays.

DR HORN

Quels sont les évènements importants qui précédèrent la visite de Hacha à Berlin le I4 mars I939 ?

H0531 - 0044

R -

Les évènements de Tchécoslovaquie eurent leur répercussion naturellement et principalement en ce qui concerne Hitler, les excès contre le Volksdeutsche dans la région de Prague, Bruenn et Biglau et quelques autres districts ; beaucoup rejoignirent le Reich

Dans l'hiver I938-I939, j'essayai de discuter de ces matières avec le gouvernement de Prague ; Hitler était de l'opinion, je dirai qu'il avait la conviction que des négociations qui partiraient de Prague ne seraient pas tolérées par le gouvernement du Reich. Le Führer voulait que la Tchécoslovaquie réduisît sa puissance militaire mais cela fut refusé par Prague ; durant ces mois, j'essayai surtout à plusieurs re prises de garder et de maintenir de bonnes relations entre l'Allemagne et Prague. J'eus de fréquents entretiens avec Chvalkovski, le ministre des Affaires étrangères slovaque et en mars celui-ci se tourna vers notre représentant à Prague pour demander si Hitler n'accorderait pas à Hacha un entretien personnel. Je rapportao cette demande au Führer et le Führer accepta de recevoir Hacha. Il me dit qu'il désirait traiter cette matière lui-même et à cet effet, il y eut un échange de télégrammes avec Prague : une attitude réservée serait gardée mais le Führer recevrait Hacha

Je voudrais indiquer brièvement que le ministère des Affaires étrangères et moi-même n'avions aucune information que des plans militaires existaient. Nous le sûmes très peu de temps avant que les évènements se produisent, quelques jours avant peut-être.

Avant l'arrivée de Hacha, je demandai au Führer si un traité ou un accord devait être préparé ; le Führer répondit - et je m'en souviens très nettement - que son opinion était que nous irions beaucoup plus loin. Après l'arrivée de Hacha à Berlin, je lui rendis visite et je me souviens qu'il me dit qu'il voulait remettre le sort de la Tchécoslovaquie

qu'il voulait remettre le sort de ce

H0531 - 0045

pays entre les mains de Hitler. Je rapportai le propos au Führer et le Führer me donna ses instructions pour préparer un pacte. Le projet lui fut soumis et Hacha fut reçu par le Führer et le compte rendu de cette conférence, autant que je puis le dire, est déjà connu et a été présenté sous une forme documentaire, je n'ai donc pas à entrer dans le détail

Je sais qu'Adolf Hitler à cette époque parla clairement à Hacha et lui expliqua qu'il entendait occuper la "Tchéquie", il voulait parler de la vieille terre historique qu'il entendait mettre sous sa protection car elle avait toujours été sous la protection de l'empire allemand, les Tchèques auraient leur autonomie complète et leur vie indépendante et il croyait que la décision qui était prise évoluerait et serait très avantageuse pour le peuple tchèque.

Peu de temps après, j'eus une longue discussion avec le ministre des Affaires étrangères Chvalkovski Il se rangea à notre point de vue et je lui demandai de persuader Hacha dans ce sens afin que la décision du Führer et toute l'action qu'elle comportait puisse être réalisée sans effusion de sang. Je crois que Hacha reçut uhe profonde impression de sa visite au Führer et des choses qu'Hitler lui dit, ce qui le décida à rester en contact avec son gouvernement à Prague ; il était relié par téléphone - je crois avec avec le chef de l'état-major bien que je ne puisse l'affirmer - et ainsi reçut l'approbation de son gouvernement afin que le pacte d'ont j'ai déjà parlé pût être conclu.

Ce pacte fut ainsi signé par Hitler Hacha, le ministre des Affaires étrangères et moi-même. Puis Hacha, si je m'en souviens bien, donna des instructions pour que l'armée allemande fût reçue amicalement et autant que j'en sois informé, l'occupation de la Tchécoslovaquie, je veux dire de la Bohème et de la Moravie, prit place sans incident d'aucune sorte

Après l'occupation, je partis pour

H0531 - 0046

Prague avec le Führer et le Führer , le matin, me remit une proclamation qui déclarait que les pays de Bohème et de Moravie devenaient des protectorats du Reich. Cette proclamation fut une surprise pour moi et je la lus à Prague. Aucune protestation d'aucune sorte ne s'éleva autant que je me souvienne et je crois que je puis dire que l'occupation de la Bohème et de la Moravie que le Führer considérait comme nécessaire aux intérêts primordiaux du Reich s'accomplit pour des raisons historiques et économiques et par dessus tout, pour des raisons de sécurité. Je crois que Goering a traité ces points

DR HORN

Quelle était à votre point de vue la situation de l'Europe au moment de l'occupation du reste de la Tchécoslovaquie ?

R -

Je puis dire qu'après la proclamation faite à Prague, j'eus avec le Führer une assez longue discussion : je lui indiquai que cette occupation aurait évidemmentde grandes répercussions en Grande Bretagne et en France et dans ce domaine, j'aimerais ajouter qu'en Angleterre les milieux qui avaient pris position contre l'Allemagne prenaient de plus en plus d'importance et avaient à leur tête d'importantes personnalités

A ce sujet, je voudrais mentionner brièvement un incident qui eut lieu pendant que j'étais encore ambassadeur à Londres. Je reçus la visite de Winston Churchill à l'ambassade : il n'était pas au Parlement à cette époque et je crois qu'il n'était pas le chef de l'opposition mais il était une des personnalités les plus représentatives de l'Angleterre. J'attachais une importance particulière à une rencontre entre lui et Adolf Hitler et j'avais demandé à Churchuill de venir me voir à l'ambassade pour cette raison. Nous eûmes tous deux une conversation qui dura plusieurs heures et dont je me souviens exactement. Je crois que le relation

H0531 - 0047

de cet entretien nous mènerait trop loin de mon sujet mais comme Lord Vansittart en 1936.....

LE PRESIDENT

Les documents se rapportant à la période de temps pendant laquelle M.Winston Churchill n'était pas membre du gouvernement ont déjà été jugés par le Tribunal comme non pertinents et ce qu'il a dit dans cette conversation apparaît au Tribunal comme,parfaitement irrecevable et le Tribunal ne l'entendra pas

R -

J'ai déjà mentionné que j'attirais l'attention du Führer sur la réaction britannique ; Hitler me démontra la nécessité de l'occupation de la Bohème et de la Moravie comme étant des terres historiques et des zones stratégiques ; je me souviens qu'à ce sujet, il cita le ministre français de l'Air, Pierre Cot qui avait déclaré que la Tchécoslovaquie serait le porte-avion dressé contre l'Allemagne et à cette époque nous recevions des rapports secrets mentionnant que des flotilles aériennes russes et des missions russes atterrissaient sur les aérodromes tchèques.

Hitler disait à et je me souviens nettement de ses paroles - qu'il ne pouvait accepter cette épine tchécoslovaque étrangère dans le flanc du Reich. On pouvait très bien continuer à vivre aux côtés de la Tchécoslovaquie mais il était fort important que l'Allemagne eut dans les mains le protectorat de ces contrées. Il indiqua encore que la Russie soviétique était un facteur d'une puissance inestimable si elle s'alliait avec la Tchécoslovaquie. Quand je parlai de l'Angleterre, il répondit que l'Angleterre n'était pas en position de se charger de la protection des Allemands en Tchécoslovaquie et que l'Etat tchèque et sa structure n'était pas viable et qu'il était de l'intérêt des relations anglo-allemandes - et lui-même considérait le fait comme nécessaire - que les pays de Bohème et de Moravie restent en contact étroit avec le Reich. Un protectorat paraissait donc être la meilleure solution à donner à ce problème.

H0531 - 0048

Hitler ajouta encore que la question était sans intérêt pour l'Angleterre mais que pour l'Allemagne elle était absolument vitale. En jetant un coup d'oeil sur une mappemonde - et il se servit exactement des mots suivants- il "n'arrivait pas à se rendre compte comment cette occupation pouvait troubler l'entente entre l'Allemagne et l'Angleterre" Il me dit ensuite que l'Angleterre avait à peu près 600 dominions ou protectorats et devait donc comprendre que de tels problèmes exigeaient une solution.

Je fis remarquer à Hitler les difficultés que personnellement M.Chamberlain pouvait avoir du fait des pas en avant faits par l'Allemagne et que l'Angleterre pouvait s'alarmer de voir que l'Allemagne accroissait de plus en plus sa puissance mais le Führer m'expliqua toute la question en se servant des mêmes raisons que je viens juste d'analyser.

La réaction anglaise fut d'abord très nette aux Communes. Chamberlain affirma que ce n'était pas une violation du pacte de Munich et que le gouvernement britannique n'était pas lié par un engagement à la Tchécoslovaquie, que les engagements de garantie n'entraient pas en vigueur, que l'Etat tchèque se dissolvait et que l'obligation d'entrer en action n'existait pas. Je puis dire que nous fûmes tous contents de voir la position prise par l'Angleterre et je crois que c'est deux ou trois jours plus tard que M.Chamberlain à Birmingham...

LE PRESIDENT

Qu'avons-nous à voir avec la réactio produite en Angleterre à moins qu'elle n'ait pris la forme d'une note ? Je ne vois pas ce que tout cela vient faire. Ce que nous voulons connaître est le rôle qu'a joué l'accusé Ribbentrop dans la violation du pacte de Munich

DR HORN

L'accusé von Ribbentrop est accusé d'avoir participé à un complot en tant que ministre des Affai-

H0531 - 0049

res étrangères et que sa direction de la politique étrangère a conduit à une guerre d'agression ; puisqu'il doit se défendre lui-même contre ces accusations, il doit décrire les faits ainsi qu'il les voit et donner les motifs qui l'ont fait agir Il doit donc avoir la possibilité de les énumérer et je ne pose des questions que sur ce qui a pu déterminer ses vues et ses opinions.

LE PRESIDENT

Je ne vois pas que vous posiez des questions dans ce dessein !

L'INTERPRETE

La parole n'arrive pas très clairement

DR HORN

Je n'ai pas très bien compris

LE PRESIDENT

J'aidit que je ne pensais pas que vous ayez demandé des questions se rapportant aux réactions en Angleterre

DR HORN

J'entends maintenant deux langues y compris l'allemand

LE PRESIDENT

Je crois donc qu'il est préférable de faire une suspension de séance

H0531 - 0050

LE PRESIDENT.- Dr. HORN, j'essayais de vous dire tout à l'heure, lorsqu'il y a eu une panne, qu'il semble à la Cour que l'accusé devrait pouvoir maintenir son témoignage dans certaines limites et ne pas le détailler de trop, et que, concernant les réactions politiques de l'Angleterre, ceci n'est vraiment pas pertinent et que ce qu'elles auraient fait avec son cas est très éloigné du point.

DR. HORN.- Qu'est-ce qui a amené HITLER, en Octobre 1938, à entrer en négociations au sujet de la Pologne ?

R.- Avec la Pologne il y avait depuis toujours la question des minorités et ceci a soulevé de très grosses difficultés. Malgré l'accord qui avait été conclu en 1934, rien n'était changé. En 1938 il y avait des mesures de dégermanisation là-bas. HITLER voulait, avec la Pologne ainsi qu'avec les autres Etats, arriver à clarifier définitivement la situation. Il me chargea alors - je crois que c'était dans le courant du mois d'Octobre 1938 - de me rencontrer avec l'Ambassadeur de Pologne et de tâcher de me mettre d'accord avec lui pour traiter des questions pendantes entre l'Allemagne et la Pologne.

Q.- Quelles étaient donc les questions pendantes à part celle de la minorité ?

R.- Il y avait deux questions. La première était la question des minorités, c'était la plus brûlante ; la deuxième était la question de Dantzig et du corridor, c'est-à-dire en relation avec la Prusse Orientale.

Q.- Quelle était l'opinion d'HITLER sur la question de Dantzig et du corridor ?

R.- Il est évident que ces deux questions étaient celles qui, depuis le Traité de Versailles, nous avaient amené les plus grosses difficultés. HITLER devait, un jour ou l'autre, résoudre ce problème d'une façon ou d'une autre. C'était également mon avis. Dantzig était sous la continuelle pression des Polonais. On devait toujours

H0531-0051

traiter davantage, mais la question du corridor se posait. Il y avait, je crois, en 1938, 800.000 à 1 million d'Allemands qui en avaient été chassés et qui avaient dû rentrer chez eux.

Q.- Comment l'Ambassadeur Polonais prit-il vos observations en Octobre 1938 et vos propositions ?

R.- L'Ambassadeur de Pologne était d'abord très réservé. Il ne prit pas position fermement ; il ne le pouvait pas du reste. Il envisagea le problème et me répondit qu'il devait discuter de la question en toute tranquillité avec son gouvernement. Je ne lui ai pas demandé de réponse définitive. Il me dit que, au sujet de Dantzig, il y avait de grosses difficultés et que la question de liaison avec la Prusse Orientale était également une question à étudier. Mais il demeura très réservé et notre entretien se termina de telle sorte qu'il me promit de communiquer mes ouvertures et celles du gouvernement du Reich et qu'alors, dans un temps assez proche, il me donnerait réponse.

Q.- Lors de votre deuxième entretien, le 17 Novembre 1938, que se passa-t-il avec l'Ambassadeur LIPSKY ?

R.- Le 17 Novembre 1938 LIPSKY se rendit auprès de moi et me déclara que la question amènerait de très grosses difficultés et que la question de Dantzig bien entendu était très difficile à résoudre.

Q.- Etiez-vous alors au nom d'HITLER lorsque vous avez transmis cette demande à LIPSKY ? Vouliez-vous aussi entrer en rapport avec BECK ?

R.- J'ai alors invité le ministre BECK...

Q.- Mais quand vint le ministre BECK à Berlin ?

R.- M. BECK n'est malheureusement pas venu à Berlin, mais il partit pour Londres.

Q.- Non, vous avez mal compris ma question. Quand le

H0531-0052

ministre BECK se rendit-il à Berchtesgaden ?

R.- HITLER avait dit qu'il aimerait beaucoup parler personnellement avec BECK de la question. M. BECK vint, je ne sais pas exactement à quelle date.

Q.- Je crois que c'était le 5 Janvier.

R.- Il vint donc à Berchtesgaden et eut un long entretien avec Adolph HITLER.

Q.- Quel fut le résultat de cet entretien ?

R.- J'étais présent à cet entretien. Le résultat fut qu'Adolph HITLER détailla encore une fois à BECK ses désirs et lui dit qu'il désirait être en bonnes relations avec lui. Il lui dit qu'il faudrait pour Dantzig trouver une nouvelle solution d'ordre tout nouveau et trouver un chemin de liaison avec la Prusse Orientale, et qu'à son avis cela ne devait pas être une grosse source de difficulté.

Au cours de la conversation, BECK avait l'air d'accepter. Il dit au Führer que la question de Dantzig naturellement amenait des difficultés, mais qu'il verrait le problème dans tous ses détails de sorte qu'il n'a pas refusé de discuter la question, mais il a simplement fait remarquer les difficultés qui surgissaient de l' attitude polonaise pour aboutir à une solution de ce problème.

Q.- Est-il exact que BECK était absolument prêt à négocier et que vous, en conséquence, vous vous êtes rendu à Varsovie pour lui rendre visite?

R.- On ne peut pas dire les choses de cette façon. Après son entretien avec le Führer à Berchtesgaden, j'ai eu un très long entretien avec BECK à Munich. Lors de cet entretien, BECK m'a renouvela que le problème était très difficile, mais qu'il ferait tout son possible et parlerait avec ses collègues du gouvernement pour trouver une solution à ce problème, car il fallait la

.../..

H0531 - 0053

trouver. A cette occasion nous avons convenu également que je lui ferais une visite à Varsovie. Lors de cette visite nous avons également parlé de la question des peuples et de la question de Dantzig. Nous ne continuâmes pas plus loin sur le sujet, mais BECK m'exposa de nouveau ses arguments concernant les difficultés. Je lui dis que c'était sans doute impossible de laisser ce problème pendant entre l'Allemagne et la Pologne. Je lui ai fait remarquer que, du côté des Allemands, il y avait aussi de grosses difficultés et je dois le dire ici, xx, que quand les Allemands voulaient aller en Prusse Orientale c'était inadmissible qu'ils rencontrent ces immenses difficultés.

BECK me répondit qu'il m'aiderait dans la question et qu'il étudierait plus profondément toutes les autres questions. Les jours suivants, j'ai parlé avec le Maréchal MASSIGLI, mais cette conversation n'a pas avancé davantage.

Q.- Avez-vous alors demandé à BECK de se rendre à Berlin à ce moment-là où cette visite axxxxxx eu lieu ou est-ce que le ministre BECK a proposé d'autres choses?

R.- Les choses étaient ainsi : J'ai en effet invité le ministre BECK à Berlin, mais la première visite qu'il avait faite n'était pas officielle. Malheureusement BECK n'est pas venu à Berlin ; il est parti, ainsi que je vous l'ai déjà dit, pour Londres.

Q.- Quelle fut la réaction de la visite à Londres sur la suite des négociations ?

R.- La réaction au sujet de la visite à Londres fut pour nous très surprenante. L'Ambassadeur LIPSKY fit parvenir, je crois que c'était le 21 Mars...

Q.- Oui, c'est cela, vous avez raison.

R.- ...nous fit parvenir précipitamment un mémoire.

.../..

H0531 - 0054

Q.- Vous parliez du 21 Mars. Vous aviez encore un entretien avec LIPSKY ce jour-là au sujet de la question de Tchéquie et de l'installation du protectorat ?

R.- Oui, je crois que c'était le 26.

Q.- C'est exact, oui.

R.- En effet, le 21 j'ai eu un entretien avec LIPSKY, et lors de cet entretien LIPSKY me parla de la question de Slovaquie vis à vis de l'Allemagne et de la protection qu'elle devait recevoir de l'Allemagne. Il m'exprima le désir que, entre la Hongrie et la Pologne, deux pays qui ont toujours eu des relations étroites, il y ait une frontière décisive. Il me demanda si la chose n'était pas possible. Il me demanda aussi indirectement si la protection de la Slovaquie était dirigée contre la Pologne. Je lui ai répondu en le rassurant et en lui disant que cette promesse de protection n'était pas le moins du monde, de la part d'HITLER ou de la part de qui que ce soit, dirigée contre la Pologne. C'était une simple mesure destinée à faire comprendre que cette question de territoire était maintenant réglée. Mais je crois pouvoir me rappeler que j'ai fait remarquer à LIPSKY que l'on pouvait trouver là une voie vers les Carpathes et l'Ukraine.

Q.- Est-il exact qu'entre la Pologne et le gouvernement britannique, le gouvernement français et le gouvernement russe, il y a eu autour du 20 Mars des consultations ?

R.- Oui, c'est exact. C'étaient là des consultations qui, autant que je m'en souvienne, étaient à reporter sur la demande de Lord SIMON. Cela devait être une déclaration d'ensemble que ces pays devaient donner sur la question de la Pologne. Mais la Pologne n'a pas

.../..

H0531-0055

considéré cela comme satisfaisant et Londres représenta que cette solution ne convenait pas à la Pologne.

Q.- Est-il exact que la Pologne aurait travaillé à un accord concret avec l'Angleterre et la France ?

R.- Il n'y a aucun doute. C'est un fait historique que la Pologne s'est occupée de conclure un accord avec l'Angleterre.

Q.- Quand fut-il connu du gouvernement allemand que la Pologne avait reçu la promesse d'une protection de la France et de l'Angleterre ?

R.- Je n'ai pas très bien compris votre question.

Q.- Quand avez-vous su, vous et le gouvernement allemand, que la France et l'Angleterre avaient donné leur ~~xxxxx~~ accord pour une protection de la Pologne ?

R.- Ce fut connu par nous - je ne sais plus très bien à quelle date exactement - lors de la troisième décade de Mars. En tout cas je sais que c'était notre conviction à tous - et c'est encore aujourd'hui un fait - que ces relations qui existèrent dans la troisième décade de Mars entre Varsovie et Londres étaient décisives pour la réponse que la Pologne nous a fait parvenir et qui nous a tant étonnés. Je crois que c'était le 26 Mars.

Q.- Est-il exact que, dans ce mémoire, il était dit que la continuation des buts de l'Allemagne au point de vue d'une modification de Dantzig et du corridor pour la Pologne signifierait la guerre pour ce dernier pays.

R.- Oui, c'est exact ; c'était là notre grande surprise. Je sais que, lorsque j'ai lu ce mémoire~~x xxxxxxx~~ il y a un instant, je ne comprenais pas du tout de quoi il s'agissait et comment nous avions obtenu une pareille réponse. Si l'on pense que, pendant des mois, nous avions essayé de trouver là une solution qui, je puis le spécifier encore ici, en son temps ne concernait qu'Adolf

.../..

H0531 – 0056

HITLER et son peuple et dont HITLER était responsable, je ne peux pas me perdre ici dans des détails, mais je voudrais tout de même spécifier ici que la question de Dantzig et du corridor, déjà depuis 1919, avait été reconnue par tous les hommes politiques importants comme une question qui devait être révisée.

Je puis encore prendre position sur les réflexions de quelques autres hommes d'Etat, autant que je puisse m'en souvenir. Tous ces hommes politiques étaient sans aucun doute convaincus qu'il faudrait effectivement entreprendre une révision territoriale de cette question du corridor. HITLER, de son côté, voulait faire le plus grand pas et s'entendre avec la Pologne de façon que l'on accepte ce corridor et que Dantzig revienne au Reich, et c'était tout de même une solution acceptable pour la Pologne.

Voici encore quelles furent les bases des propositions que, au nom d'Adolf HITLER , j'avais étudiées pendant quatre ou cinq mois, et notre surprise fut d'autant plus grande lorsque tout à coup on nous déclara du côté opposé que la continuation de ces négociations que nous considérions comme très généreuses ne pourrait signifier que la guerre pour la Pologne. J'ai déclaré cela à HITLER, lequel, je m'en souviens très bien, prit la chose d'une façon très calme.

Q.- Est-il exact que les jours suivants il a déclaré à l'Ambassadeur de Pologne que le mémoire du 26 Mars 1939 ne pouvait pas être considéré comme base d'un réglement?

R.- C'est exact. Je lui ai dit qu'HITLER avait pris d'une façon très calme les paroles très dures et très décisives de l'Ambassadeur Polonais, mais je faisais remarquer à l'Ambassadeur de Pologne que, sur ces bases naturellement, une solution du problème ne pouvait pas

.../..

H0531 - 0057

être trouvée ; de la guerre on ne devait même pas en parler ici.

Q.- Est-il exact qu'à la suite de cela, le 6 Avril 1939, le Ministre des Affaires Etrangères polonais BECK partit à Londres pour faire conclure un accord provisoire spécifiant les accords entre l'Angleterre ~~xx~~, la France et la Pologne et revint en Pologne avec cet accord ?

R.- Oui, c'est exact.

Q.- Quelle fut la réaction allemande sur ces obligations ?

R.- La réaction allemande s'exprima ainsi : Je me reporte ici au discours du Reichstag d'Adolf HITLER, dans lequel il a étudié les problèmes et il a pris position. Nous ~~xxxxxxxxxx~~ avions l'impression que ce pacte de soutien entre l'Angleterre et la Pologne n'était pas en accord avec le pacte polono-allemand de 1934, car par le pacte de 1934 aucun acte de force ne pouvait avoir lieu entre l'Allemagne et la Pologne, alors que le pacte anglo-polonais avait été conclu sans consultation préalable de l'Allemagne. La Pologne s'engageait, si l'Angleterre avait un désaccord avec l'Allemagne, à attaquer également l'Allemagne. Je sais qu'Adolf HITLER considéra cela comme non en accord avec ce qu'il avait conclu autrefois avec CHAMBERLAIN à Munich. Il y avait évidemment là exclu l'acte de force entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Q.- Est-il exact que l'Allemagne envoya un mémoire à la Pologne qui dénonçait la déclaration germano-polonaise de 1934 ?

R.- C'est exact. C'était, je crois, le même jour où le Führer faisait son discours au Reichstag. Dans le mémoire on a dit à peu près ce que je viens de vous dire ici sommairement, à savoir que ce traité n'était pas en accord avec le traité de 1934 et qu'en conséquence l'Allemagne ne considérait plus cet accord comme valable.

.../..

H0531 - 0058

Q.- Est-il exact qu'à la suite de ce mémoire il y a eu dans les relations polono-germaniques une très grande tension et qu'il en est surgi des difficultés ?

R.- Oui, c'est exact. Pendant la période qui précéda cela il y avait eu des négociations en cours pour régler la question des minorités et le traité sur de nouvelles bases. Je me souviens exactement de ces négociations. Elles avaient déjà eu lieu avant le 20 Mars, et après le 28 Mars la situation de la population allemande devint beaucoup plus difficile que précédemment. Avant toutes choses il y avait le Polish V..... qui s'occupait plus activement encore et [illegible] se chargeait des poursuites contre les Allemands, [illegible] chassait ces derniers de chez eux, etc.. C'était une [illegible] partie de leur programme habituel et journalier. Je me souviens que, précisément durant les mois qui ont suivi le 28 Mai, c'est-à-dire en 1939, les soi-disants camps d'émigrés ont reçu des gens en grande quantité.

Q.- Comment vous et HITLER avez-vous considéré la garantie franco-anglaise à la Roumanie et plus tard à la Turquie ?

R.- Ces déclarations ne purent être envisagées par la politique allemande que par le fait que l'Angleterre poursuivait [illegible] là une politique contre l'Allemagne. Ce fut là notre point de vue.

Q.- Est-il exact que, d'après cette déclaration de garantie et l'appel de ROOSEVELT du 14 Avril 1939, il y eut, le 20 Mai 1939, le pacte d'assistance italo-germanique ? Quels en furent les motifs ?

R.- Entre l'Allemagne et l'Italie il y avait naturellement depuis très longtemps des relations amicales. En considération de la tension de la situation en Europe, ces relations furent, sur la demande de Mussolini,

.../..

H0531 - 0059

plus poussées. C'est ainsi que nous en vînmes à un pacte ~~qui~~ dont nous avons discuté le Comte CIANO et moi et que nous avons ensuite paraphé. Ce fut une réponse aux aspirations de la politique franco-anglaise.

Q.- Est-il exact que la crise avec la Pologne fut accrue du fait que, le 6 Août, à Dantzig ~~[illegible]~~ une grève éclata et ceci força le gouvernement allemand à prendre position ?

R.- Oui, c'est exact. Une discussion avait surgi entre le représentant allemand et le représentant polonais. Il y avait eu une note du représentant de la Pologne au Président du Sénat, qui lui disait que différents employés du Sénat voulaient remplacer des Polonais. Cette nouvelle fut constatée comme inexacte. Elle fut répandue par le Sénat et elle occasionna un échange de notes peu cordiales entre le Sénat et le représentant polonais. Sur l'ordre d'Adolf HITLER j'ai alors chargé le secrétaire d'Etat de faire parvenir à la Pologne des explications à ce sujet.

Q.- Est-il exact que le Secrétaire d'Etat, WEIZSÄCKER, a fait venir chez lui, le 15 Août, l'Ambassadeur de France et l'Ambassadeur d'Angleterre pour leur parler de la gravité de la situation ?

R.- Oui, c'est exact. Il l'a fait également pour moi.

Q.- Est-ce que, le 18 Août, l'Ambassadeur HENDERSON a été prié par votre Secrétaire d'Etat, étant donné que la situation s'aggravait de plus en plus en Pologne et à Dantzig, de venir vous voir ?

R.- Oui, quelques jours après ils ont eu un entretien entre l'Ambassadeur anglais et le Secrétaire d'Etat. Ce dernier a alors exposé très clairement les

.../..

H0531 - 0060

grandes difficultés de la situation et lui a dit que les choses prenaient un tour très grave.

Q.- Est-il exact que, dans ces jours de crise, vous prîtes la ~~xxxx~~ décision, sur la base de renseignements qui vous étaient parvenus, de vous mettre d'accord avec la Russie et d'entreprendre des négociations avec elle ? Quels en furent les motifs ?

R.- Des négociations avec la Russie ?.. Elles avaient déjà été commencées quelque temps auparavant. Le Maréchal STALINE en Mars 1939 avait tenu un discours dans lequel il spécifiait certaines choses et certains désirs qu'il avait d'entrer en meilleures relations avec l'Allemagne. J'ai alors fait part de ce discours à Adolf HITLER et je l'ai prié de me dire si l'on ne pouvait pas voir si ces propositions reposaient d'une façon quelconque sur des bases solides. Adolf HITLER fut d'abord très hésitant, puis il se fit à cette idée. Il s'agissait de négociations commerciales qui étaient en cours et pendant ces négociations j'ai, avec la permission du Führer, sondé le terrain à Moscou pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de conclure un accord définitif entre le national-socialisme et la Russie, autant que cela était possible, et si ces deux pays ne pourraient pas tout au moins tomber d'accord.

Q.- Comment continuèrent les ~~xxxxxxxxx~~ négociations qui avaient été entreprises par l'Ambassadeur à Berlin ?

R.- Ces négociations de l'Ambassadeur SCHNURRER furent ~~xxxxxxxxxx~~ firent apparaître au bout de peu de temps le point de vue que STALINE avait parlé sérieusement dans son discours. Nous avons échangé des idées, des télégrammes avec Moscou. Cela eut lieu vers la mi-Août et cela nous amena à ce qu'Adolf HITLER adressa un télégramme à STALINE. En réponse à ce télégramme, STALINE invita un plénipotentiaire à Moscou. Le but était de préparer un

H0531 – 0061

accord diplomatique, étant donné que nous ne pouvions pas encore arriver à un accord.

Q.- Est-il exact que vous êtes parti comme plénipotentiaire à Moscou ?

R.- ~~xxxxxxxxxxx~~ Oui, c'est connu.

Q.- Quand êtes-vous parti en avion à Moscou et quelles furent les négoci ations que vous avez conduites là-bas ?

R.- Je suis ~~xxxxx~~ arrivé le 22 au soir à Moscou. L'accueil que j'ai reçu de STALINE et de MOLOTOV fut très amical. Tout d'abord nous avons eu une conversation de deux heures. Au cours de cette conversation, toute la question des relations russo-allemandes fut débattue. Le résultat fut : 1) la volonté des deux côtés et des deux pays de placer nos relations sur des bases toute neuves ; celles-ci devaient s'exprimer dans un pacte de non agression. 2) les intérêts des deux pays devaient être limités et cela s'est fait en effet par un protocole secret.

Q.- A quelle occasion a-t-on conclu ce pacte secret? Quel était son contenu et quelles étaient ses bases politiques ?

R.- Il me faut dire ici quelque chose. On a déjà traité différemment ici de ce protocole secret. Lors des négociati ons qui eurent lieu à ce moment, j'ai parlé avec STALINE et MOLOTOV très ouvertement, de même que ces messieurs russes ont parlé avec moi très ouvertement. J'ai exprimé le désir d'Adolf HITLER de voir nos deux pays conclure un accord définitif et j'ai parlé de la question de la crise en Europe. J'ai dit à ces messieurs russes que l'Allemagne ferait tout pour que la situati on avec la Pologne soit éclaircie et que les difficultés soient aplanies afin d'arriver avec eux à un accord amical malgré tout. Mais je n'ai laissé aucun doute sur le fait

.../..

H0531-0062

que la situation était grave et qu'il serait possible que nous puissions en finir avec un conflit armé. C'était clair.

Il s'agissait ici, pour STALINE comme pour HITLER, de questions qui avaient fait perdre une guerre malheureuse aux deux régions. C'est pourquoi il est faux de considérer ces idéologies sous un autre point de vue et j'ai posé à Moscou le point de vue d'HITLER, c'est-à-dire que ce problème devait être résolu d'une façon ou d'une autre, et du côté russe il me parut clair aussi que c'était le cas.

Nous avons alors parlé de ce que nous aurions à faire en cas de guerre du côté russe et du côté allemand. Nous avons parlé d'une ligne de démarcation. Nous avons convenu de cette ligne de démarcation de façon qu'une collision quelconque ne survienne pas entre les intérêts russes et les intérêts allemands dans ~~xx~~ l'espace polonais.

./..

H0531 – 0063

L.C.
29 mars 1946
16 h. à 17 h.
#21

R. Nous avons revu ensemble cette ligne de démarcation,nous l'avons faite suivre la ligne des fleuves Fisia et Bug,et il fut convenu qu'encas de conflit la partie à l'ouest de ces fleuves représenterait les intérêts allemands et la partie à l'est les intérêts russes. Là aussi plus tard après que la guerre de Russie a éclaté nous avons conclu que l'Allemagne occuperait uncôté et les Russes un autre côté. Je puis rappeler encore une fois qu'à cette époque aussi biende la part d'Hitler que de Staline il fut convenu que ces régions qui se trouvaient dans la région polonaise de même que les autres régions qui touchaient cette fronrière, je rappelle qu'il s'agissait de régions qui avaient été arrachées à notre pays après une guerre malheureuse ,représenteraient les zones d'influence russes et allemandes.

Ensuite,ceci est conneu également,ona traité de la question des intérêts qui se trouvaient en Finlande et en Bessarabie.Ce fut ungrand accord des intérêts de deux grands puissances pour le cas d'une solution pacifique ou d'unesolution belliqueuse.

Q.- Est-il exact que ces négociations expréssément ont été faites pour le cas où sur la base d'un pacte de non agression on n'arriverait pas à conclure la question par une voie diplomatique.

R.- Je vous prie de répéter.

Q. - Est-il exact que cette solution fut expréssement envisagée uniquement pour le cas où malgré la pacte de non atression une solution diplomatique du conflit n'était pas possible,et seulement dans ce cas ?

H0531 - 0064

R.- Oui, c'est exact. En ce moment j'ai exprimé que de la part des Allemands tout serait tenté pour arranger les choses sous une forme diplomatique et pacifique.

Q. - Est ce que la Russie lors de cette solution vous a proposé un arrangement diplomatique ?

R. -Ceci ressort clairement en soi-même du pacte de non agression et de toutes les conversations de Moscou. Il est bien évident, que si d'après la conduite de la Pologne une guerre venait à éclater, la Russie aurait vis à vis de nous une position amicale.

Q. - Quand revintes-vous de Moscou et quelle situation avez-vous trouvé à Berlin à ce moment là ?

R. - Le pacte de non agression de l'Union Soviétique fut conclu le 23. C'est le 24 que je suis reparti en Allemagne. J'ai d'abord pensé que je devais me rendre auprès du Fuhrer à Berchtesgaden, mais on m'a dit - je ne sais plus bien si c'est dans mon voyage ou après- de venir à Berlin.

J'arrivai donc à Berlin et j'ai vu l Adolph Hitler et l'ai mis au courant des négociations de Moscou. La situation que je trouvais était, sans caucun doute, une situation extrêmement tendue Je l'ai particulièrement remarqué les jours suivants.

Q. - Quelle était la raison de l'acuité de la situation entre l'Allemagne et la Pologne ?

R. - Dans les jours du milieu du mois d'aout il s'est passq toutes sortes de choses qui, je peux dire, avaient amené de l'électricité dans l'air et l'avait chargé toujours davantage. Il y avait eu des incidents, des difficultés entre Dantzig et la Pologne. D'uncôté on reprochait à l'Allemagne d'envoyer des gens à Dantzig et d'unautre côtéonreprochait à la Pologne de prendre des mesures militaires, et ainsi de suite.

H0531-0065

Q.- Est-il exact que dès votre retour à Berlin la signature du pacte polono-britannique vous fut communiquée ; quelle fut votre réaction et celle d'Hitler ?

R. - Le 25 aout j'ai eu connaissance de la conversationdu Fuhrer avec Henderson pendant mon absence d'Allemagne. à Berchtesgaden le 22,je crois. C'était une conversation très sérieuse. Henderson avait apporté une lettre du Premier Ministre Britannique,et dans cette lettre il était clairement exprimé qu'un conflit armé entre l'Allemagne et la Pologne survenant l'Angleterre interviendrait immédiatement.

C'est alors que le 25 de bonne heure le Fuhrer- le même jour je pense- répondit endisant qu'une solution par voie diplomatique néétait pas exclut.

J'ai parlé de cet échange de lettre j'enai parlé avec le Fuhrer le 25 et je l'ai préi de réfléchir encore une fois à la question,et de voir si encore une fois onne pouvait pas faire de tentative du côté de l'Angleterre pour essayer d'arriver à un résultat.

Ce 25 était un jour plein d'évènements. Au cous de la matinée j'ai reçu une communication du gouvernement italien suivant laquelle l'Italie encasd'un conflit polonais ne se rangerait pas aux côtés de l'Allemagne.

Le Fuhrer se déciad alors alors au cours de la journée à recevoir l'ambassadeur Henderson. Cette entrevue a eu lieu dans l'après-midi du 25. J'étais présent à cette conversation. Le Fuhrer a expliqué encore une fois à Sir Henderson son plus grand désir de s'accorder avec l'Angleterre; il lui décrivit la situation extrêmement difficile avec la Pologne,et le pria,je crois,de prendre unavion pour partir enAngleterre exposer la situation au Gouvernement anglais et la discuter.

L'ambassadeur Henderson a été d'accord, et je lui ai envoyé,je crois, au cours de l'après-midi une note dans

H0531-0066

laquelle était résumé ce qu'il avait dit à Hitler au cours de l'entretien de façàn à ce qu'il soit à même de donner un rapport à son gouvernement.

Q. - Est-il exact qu'après avoir eu connaissnce de la garantie polono-anglaise vous avez tenté auprès d'Hitler de le faire revenir sur les décisions qu'il avait prises au sujet des préparations militaires. ?

R. - C'est exact. J'ai entendu dire au cours de l'après-midi qu'il y avait eu des mesures militaires prises, et dans un message de presse j'appris que le pacte polono-anglais avait été ratifié. Je crois qu'une note l'accompagnait disant que l'ambassadeur polonais avait été malade mais que pourtant qu Ministère des Affaires Etrangères on avait traité la question .

Q. - Est ce que ce traité eut lieu avant ou après que l'on eut connaissance du refus de l'Italie de mobiliser ?

R. - Ce traité fut sans aucun doute conclu après. Evid mment je ne sais pas l'heure exacte, mais autant que je m'en souvienne c'est dans l'après-midi du 25 aout , le refus de l'Italie atant parvenu chez nous vers midi. Il n'y a aucun doute, c'était le même jour ou unjour avant qu'on avait décidé cela àRome.

Je reviens sur une autre question

Q. - Tout se basait sur cette nouvelle ?

R. - C'est exact. Lorsque je reçus cette nouvelle de presse je me rendis à la Chancellerie du Reich, et je priais Hitler de décommander les mesures militaires quelle qu'elles soient (je n'étais pas du tout orienté dans les questions militaires) Je le priai de les suspendre, et je lui dis qu'il était bienévident que sinon cela signifierait la guerre avec l'Angleterre. et que l'Angleterre ne renierait jamais sa signature.

H0531-0067

Le Führer a réfléchi et m'a dit : "c'est exact". Il a appelé immédiatement son adjoint militaire. Je crois que c'était le Feld Maréchal Heitel; pour lui dire de réunir les généraux et de suspendre les opérations militaires prévues. A cette occasion le Fuhrer dit : Nous avons reçu deux mauvaises nouvelles en un jour et ~~ceux~~ ~~peut-être pourquoi on a ratifié définitivement le traité en question~~ et je pense que la manière d'agir de l'Italie a été publié immédiatement à Londres. C'est peut-être pourquoi on a ratifié définitivement le traité en question. Cette réflexion du Fuhrer, je m'en souviens parfaitement.

Q. - Vous dites qu'Hitler durant ces journées s'est donné de la peine pour éviter le conflit; quelles étaient alors les propositions que vous avez faites ?

R. - C'est ainsi que le Fuhrer -je l'ai déjà dit- au cours de l'après-midi du 25 aout, dit à l'Ambassadeur Henderson qu'encore et toujours il avait l'intention d'arriver à un accord définitif avec l'Angleterre. La question du corridor de Dantzig devait d'une façon quelconque être résolue, et il voulait recevoir de l'Angleterre recevoir une offre verbale qui n'était pas contenue dans la note la note et il voulait traiter sur cette base tout à fait sérieuse.

Q. - Est-il exact qu'Hitler mis alors à la disposition de Henderson un avion et lui proposa de se rendre immédiatement auprès de son Gouvernement pour tenter auprès de celui-ci d'obtenir des données précises au sujet de la question de la Pologne ?

R. - Oui, c'est exact. Je crois que le jour suivant, le 26, Henderson partit pour Londres dans un avion allemand. Je ne sais pas exactement les détails de cette affaire; je ne sais même pas si nous nous en sommes occupé, mais je sais qu'au cours

H0531 - 0068

de sonentretien le Fuhrer lui a dit :" Prenez donc un avion et partez tout de suite voir votre Gouvernement".

Q. - Quel fut le résultat ~~xxxxxxxxxxxxxx~~ qu'apporta à Berlin le 28 aout lord Henderson ?

R. - Je dois dire qu'enconsidération de la situation critique entre la Pologne et l'Allemagne,connue de l'ambassadeur Sir Henderson, le Fuhrer exprima une certaine déception du fait que l'ambassadeur n'était pas revenu plus cite avec une réponse car l'atmosphère était toujours chargée d'électricité.

Le 28 Lord Henderson eut alors un nouvel entretien avec le Fuhrer. J'étais encore présent. La réponse que l'ambassadeur anglais rapportait de Londres ne contentait pas le Fuhrer Il déclara que certains points ne lui paraissaient pas clair . Le point principal c'était cependant que l'Angleterre ~~xxxixxxxvi~~sagé préconisait que la question polono-allemande devait trouver une solution pacifique.

Au cours de la conversation Hitler a dit à Sir Henderson qu'il voulait étudier la réponse et qu'il lui demandait de revenir à nouveau.

Q~~X~~. - Est-il exact que dans cette note ~~xxxxxxxxx~~ l'Angleterre suggérait des négociations directes entre l'Allemagne et la Pologne ?

R. - C'est exact. Je veux revenir sur le contenu de la noté. Un de ses points disait que la participation d' lAngleterre pour arriver à une négociation germano-polonaise était la seule voie possible, et ensuite que les négociations devaient avoir lira le plus tôt possible ,car les incidents de frontière étaient extrmement graves. En outre,la note contenait encore

H0531 - 0069

que quoique l'on puisse trouver pour une solution du problème la question devait être soumise aux grandes puissances.

Q. - Et l'Angleterre alors s'est proposé de transmettre les propositions allemandes à la Pologne par son intermédiaire ?

R. - C'est exact.

Q. - Quelles étaient ces propositions allemandes et comment étaient-elles rédigées ~~? xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ quel était le résultat de la réponse à ce mémoire d Henderson ?

R. - La situation était ceci : le 29 aout Hitler a reçu l'ambassadeur britannique et à cette occasion lui a dit qu'il était prêt, sur la proposition de l'Angleterre à suivre sonidée, c'est-à-dire que malgré la grand tension et malgré la condite de la Pologne, il était prêt encore une vois à tendre la main pour que soit résolu pacifiquement le problème germano-polonais ainsi qu'il l'avait proposé le 28 aout.

Q.-- Quels étaient les raisons pour mettre dans les propositions allemandes qu'unofficier polonais soit envoyé avnt le 30 aout au plus tard ?

R. - D'après les communications faites par Hitler à Henderson, il lui dit que le gouvernement allemand considérant la situation extrêmement tendu, voulait qu'immédiatement il soit fait des propositions pour une solution de la questionde Dantzig et du corridor. Il espérait être en mesure de maintenir ces propositions jusqu'à l'arrivée d'un plénipotentiaire polonais qu'il attendait jusqu'au 30 aout.

Q. - Est-il exact que dans cette proposition Hitler avait fixé un délai de 24 heures parce qu'il redoutait un conflit étant donnée la mobilisation des armées des deux pays.?

H0531 - 0070

R. - C'est absolument exact. Je puis vous dire que lors de l'entretien du 29 aout l'ambassadeur Henderson demanda au Fuhrer si c'était un ultimatum. Le Fuhrer répondit que non. mais simplement une proposition née de la situation, une solution pratique. Je le rémète, la situ tion était telle aux frontières de Dantzig et du corridor que les fusiles pouvaient partir tout seuls ! C'est la raison pour laquelle le Fuhrer a ordonné un délai aussi court. Il craignait que par un délai prolongé les choses risquaient de sé développer extrêmement vite, et que le danger d'une guerre irait toujours engrandissant.

Q. - Est-il exact que malgré tous les renseignements sur ce point venus de l'ambassadeur Henderson la réponse du Gouvernement britannique trouvait ces propositions déraisonnables ?

R. - Quant à la réaction anglaise, je sais d'après quelques documents que j'ai vus plus tard que en premier il y avait d'abord le résultat de ma conversation avec Henderson du 30 aout.

Q. - Est-il exact que le 30 aout vous avez reçu une communication secrète sur la mobilisation de la Pologne ?

R. - C'est exact. Le Fuhrer dans le cours de la journée du 30 attendait une nouvelle de la Pologne; elle ne vint pas. Par contre, je crois que c'est vers le soir du30 que nous apprimes la nouvelle que la Pologne avait commandé la mobilisation générale; cependant ce n'était pas officiel. Il en résultait une complication énorme de la situation.

Q. - Est-il exact que le gouvernement britannique a retiré alors ses offres de négociations et que l'Allemagne entrepris des démarches directes au sujet de la question

H0531-0071

polonaise ~~etxdesx~~ ?

R. - Vous voulez parler du 30 ?

Q. - Oui.

Q. - Le 30 ainsi que je l'ai dit nous avons attendu, mais il était ven un intermédiaire polonais. Entre temps Hitler avait préparé qses propositions qu'il remit à l'intermédiaire polonais. Ce dernier était tout à fait qualifié pour remplir cette mission. Alors,peu avant minuit il arriva une communication téléphonique du Gouvernement anglais. L'entretien ~~xxéxxaxxxxxxxxxxxxx~~ avec le plénipotentiaire polonais a été alors reporté;et dans la nuit du30 aout cette conversation eut lieu entre l'ambassadeur et moi.

Q. - Hier vous avez entendu parler l'interprête Schmidt au sujet de cette conversation .Avez-vous quelque chose à réajouter à ce qui a été dit ?

R. - Je voudrais dire ceci : Il est évident que nous tous à ce moment là nous étions très nerveux,c'est exact. aussi bienl'ambassadeur britannique que moi-même. L'ambassdeur britannique avait le jour précèdent, je dois le dire , eu un petit incident avec le Fuhrer,de sorte qu'il était facile à se mettre encolère. Il y avait une certaine tension même entre ~~lexxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ l'ambassadeur britannique et moi-même. mais je lui ai parlé d'une manière calme et je l'ai bienreçu J'ai pris sa communiction. J'espérais qu'elle serait de telle sorte qu'elle me parlerait d'un plénipotentiaire polonais, mais ce ne fut pas le cas, au contraire Henderson me déclara que son

H0531-0072

gouvernement ne voulait pas redommencer eune action étant donné la situationcréée par la mobilisation polonaise. Il me dit aussi que le gouvernement ~~xxxxxxx~~ anglais serait prêt à condition que le gouvernement allemand trouve des propositions raisonnables, d'user de son influence à Varsovie en vue d'une solution. C'était très difficile,car ainsi que je l'ai dit la situation ~~xxi~~ était extrêmeht tendue et le Fuhrer attendait d'un moment à l'autre l'arrivée d'un plénipotentiaire. Je craignais pour ma part que s /i une solution rapide n'intervenait pas,comme je le désirais, les fusils partent tout seuls! J'ai ~~xx~~ dit à Henderson les propositions ~~xxxxxx~~ faites par le Fuhrer .Je voudrais ici encore une fois déclarer sous la foi du serment,que le Führer m'avait expressement interdit de ~~xxxxxx~~ remettre à qui que ce fut les propositions. que je pouvais seulement en donner la substance,si je le pensais utile à l'ambassadeur britannique.

J'ai fait quelque chose de plus; j'ai lu du début à la fin les propositions à l'ambassadeur britannique. J'ai fait cela parce que j'espérais encore tout de même que le gouvernement britannique userait de son influence à Varsovie pour tâcher d'arriver à une solution, mais là aussi il me faut dire ouvertement que de cet entretienavec l'ambassadeur britannique le 30 aout, j'ai acquis l'impression aussi bien par sona attitud e décrite hier par Schmidt que par la substance de la communication du Gouvernement britannique, que l'Angleterre à ce moment là n'était pas très prête et n'était pas disposéeà tout faire pour arriver à une solution pacifique du problème.

Q.- Que s'est-il produit ?

H0531 - 0073

L.C. 28 mars 1946
16 à 17 h.
10

Que s'est-il produit après que fut produit la note à l'ambassadeur Henderson de la part du Gouvernement britannique ?

R.- Après la conversation avec l'ambassadeur britannique j'ai fait mon rapport au fuhrer. Je lui ai dit que la conversation avait été extrêmement sérieuse; je lui ai dit que je n'avais pas donné la memorandum à l'ambassadeur, mais que j'avais l'impression que la situation était extrêmement grave et que ma conviction était que la garantie anglaise avec la Pologne serait inefficace. ,que c'était là l'impression que j'avais eue de cet entretien.

Alors, aux environs du 31 aout le Fuhrer toute la journée a encore attendu pour savoir si peut-être sous une forme quelconque il surviendrait un plénipotentiaire ou bien si une nouvelle communication du Gouvernement britannique nous parviendrait. Nous avons entendu ici M. Dahlerus parler de l'intervention du Maréchal Goering. Il ne peut pas y avoir de doute, c'est au cours de la nuit et au plus tard le lend main 31 que les propositions exactes du Gouvernement du Reich furent entre les mains aussi bien du gouvernement de Londres que du gouvernement de Varsovie. Le Fuhrer a pendant toute la journée du 31 aout attendu, et je suis convaincu, je puis le redire ici ouvertement, qu'il espérait que tout de même du côté anglais il arriverait à quelque chose. Donc, au cours de la journée du 31 aout l'ambassadeurde Pologne est venu me voir, et tout le monde sait qu'il n'avait aucun pouvoir de faire quoi que ce soit, ou bien d'entreprendre des négociations, ou biende me faire des propositions d'une façon quelconque ni à moi ni à mou gouvernement. Je ne sais pas si le Fuhrer le 31 aout m'aurait autorisé à lui faire des propositions ,mais l'ambassadeur n'était pas autorisé à m'enfaire ainsi qu'il

H0531 - 0074

me l'a dit expréssement,et je suis revenu sur ce sujet de l'attitude de Varsovie;le témoin Dahlerus vous en a parlé.

Q. - Est-il exact que les propositions allemandes ne furent transmises par l'ambassade d'Angleterre que dans la soirée du 31 aout ? à Varsovie ?

R. - Je n'ensais rien. mais je pense que vous le constaterez facilement d'après les documents officiels.

Q.- En somme ces négociations amenèrent à prendre des mesures politiques contre la Pologne ?

R. -Je ne puis vous répondre endétails. Je sais seulement que les propositions que j'ai transmises à l'Ambassadeur d'Angleterre,alors que je les lui lisais,je crois le 30 aoûtau soir, furent publiées le 31 au soir par radio. La réactionde la radio polonaise, je m'enrappelle parfaitement, était telle qu'il y eu unrefus clair aux propositions allemandes, par ces propositions qui avaient été considérées raisonnables par Henderson. Je crois qu'à ce moment tout le monde reconnut que la radio polonaise était très insolente d'où une grande indignation dans toute l'Allemagne.

De toute façon immédiatement après cette façon d'agir de Varsovie il y eut une réponse extrêmement sèche. Je suppose que cela décidé le Fuhrer dans la nuit du 31 aout au ler septembre à entreprendre la marche sur la Pologne

Lorsqu'ai j'ai été à la Chancellerie du Reich le Fuhrer m'a ditqu'il avait donné des ordres,et que l'affaire était en cours. Je lui simplement répondu :" Je vous souhaite bonne chance!".

Je puis encore ajouter que ces hostilités après tant d'années où je m'étais donné de la peine ainsi

H0531 - 0075

qu'Adolph Hitler pour arriver à une amitié avec l'Angleterre représentaient la fin d ces années d'effort.

Q.- Est-ce que Mussolini a fait encore une offre de médiation ?

R.- Oui.

Q.- Quelles furent les propositions ?

Le 3 au matin il vint à Berlin une proposition de ce genre.disant que Mussolini serait encore en mesure si le Gouvernement l'autorisait rapidement de régler laaquestion polonaise par une conférence. En même temps il communiquait que le Gouvernement française avait donné son accord à cette proposition tout de suite, mais quelque temps après je ne peux pas me rappeler exactement l'heure, - il a été déclara dans un discours de Lord Halifax à la Chambre des Communes ou autre corps britannique, que cette proposition avait été refusée par Londres.

Q. - Etes-vous au courant que la France ait également refusé cette proposition ou non ?

R. -Oui, je l'ai déjà dit. Nous avons eu l'informationdu Gouvernement italien disant que le gouvernement français était bien disposé dans cette affaire et que la proposition était accepté.

Q. - Après la conclusion de la campagne de Pologne avez-vous entrevu des posiibilités de paix et suivi cette voie ?

R. - Après la fin de la campagne de Pologne j'ai eu d très longs entretiens avec Hitler, A ce moment là sans aucundoute il y avait du c^té français un grand désir de ne pas faire la guerre. Oui, nous parlions dans notre jargon militaire

L.C. 28 mars 1946
16 à 17 h.
~~12~~ 13

H0531 - 0076

drôle de guerre
de"~~[illegible]~~ à l"ouest". ~~Hitler~~ Je crois que nçus autres, membres du Gouvernement, nous étions de cet avis. Je me rappelle encore ce qu'a dit Goering dans son discours à Dantzig ~~[illegible]~~ et une autre fois encore peut-être ~~à Dantzig~~ au Reichstag , par deux fois, rappelant les malentendus de la France et de l'Angleterre, et disant qu'il était prêt à tous moments à entrer enconférence. A ce moment là aussi naturellement sous une forme très prudente nous avoné écouté autour de nous le point de vue diplomatique dans les capitales, mais les réactions sur le discours d'Adolph Hitler montraient clairement que nous ne pouvions plus penser à envisager la paix.

Q. - Qu'avez-vous fait pour éviter que la guerre s'étende davantage ?

R.- Monplus grand désir depuis la finde la campagne de Pologne c'était de localiser la guerre,c'est-à-dire, d'éviter que la guerre s'étende davantage enEurope. Il me fallait pourtant constater rapidement que lorsqu'une guerre est déclarée la politique ne peut seules dire les mots décisifs et qu'elle commence sous toutes ses formes.

Les désirs diplomatiques étaient sans aucun doute aussi bienenScandinavie que dans les Balkans ou n'importe où contre une ectension de la guerre; pçurtant nous sommes arrivés à cela je voudrais dire que d'après mes conversations avec Hitler les militaires avaient le même point de vue,que moi et que le Fuhrer,ils ne voulaient enaucuncas étendre la guerre où que ce soit.

R. -Est-il exact que vous reçutes des informations traitant de l'intention des puissances de l'ouest de pénétrer dans la régionrhénane ?

H0531 - 0077

R.- LOui. c'est exact. Nous avons eu ungrand nombre d'informtions qui nous le disaient, par exemple notre service d'informations. Il nous informait qu'ilavait appris par beaucoup de voies venant jusqu'au Ministère des Affaires Etrangères et au Fuhrer, beaucoup de choses. Nous avions un service d'informations mais nous étions davatage occupé par les informations diplomatiques officielles, mais tout de même nous avons reçu des info mations et des communic tions qui nous déclaraient que sans aucun doute une attaque était possible du côté de la Rhur. La situationétait telle que le Mur de l'Ouest étant une barrière militaire si importante qu'une agressionne pouvait avoir lieu que sur un pays neutre. tel que la Belgique ou la Hollande.

Q.- Combiende temps désirez-vous enco e Dr Horn ?

R. - Enco une heure ou une heure et demie, M. le Présid nt.

La Cour a écouté avec beaucoup de patience un grand nombre de détails. Tout ce que je peux dire est que ces détails que vous approfondissez ne font queun bien au cas de l'accusé à mon avis.

- La séance est levée à 18 h.-